



unesco

Convention du
patrimoine mondial

47 COM

WHC/25/47.COM/10

Paris, le 27 juin 2025

Original : anglais

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU
PATRIMOINE MONDIAL CULTUREL ET NATUREL**

**COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL POUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE
MONDIAL CULTUREL ET NATUREL**

**Quarante-septième session
UNESCO, Paris
6-16 juillet 2025**

**Point 10 de l'ordre du jour provisoire :
Réflexion générale sur l'exercice de soumission des rapports périodiques**

RÉSUMÉ

Ce document est présenté conformément aux décisions **45 COM 10E** et **46 COM 10C**. Il contient les résultats de l'étude de faisabilité demandée par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 45^e session élargie (Riyad, 2023) et un rapport sur la réflexion du troisième cycle de rapports périodiques demandé par le Comité lors de sa 46^e session (New Delhi, 2024).

La page Web générale sur les rapports périodiques est accessible à l'adresse suivante :
<https://whc.unesco.org/fr/rapportperiodique/>.

Projet de décision : 47 COM 10, voir Point VI

I. Contexte

1. Le troisième cycle de rapports périodiques (2018-2024) s'est achevé lors de la 46^e session du Comité du patrimoine mondial (New Delhi, 2024). Reconnaisant la nécessité d'affiner ce processus, le Comité a décidé de lancer une période de réflexion d'un an, de juillet 2024 à juin 2025 (Décision [46 COM 10C](#)). En réponse à la demande du Comité, ce rapport présente les résultats d'un examen approfondi du troisième cycle.
2. Les rapports périodiques constituent un processus statutaire créé en vertu de l'article 29 de la Convention du patrimoine mondial (ci-après la Convention) et réglementé par le Chapitre V des Orientations. L'analyse des résultats des rapports soumis par les États parties sert ensuite de base à la rédaction des plans d'action régionaux, dans le cadre d'un processus de collaboration auquel peuvent participer les points focaux nationaux, les gestionnaires de sites, les Organisations consultatives et le Centre du patrimoine mondial. Ces plans constituent un outil pour fixer les priorités régionales et répondent aux besoins et priorités de ceux qui sont directement engagés dans la protection et la gestion des biens du patrimoine mondial.
3. Trois cycles de rapports périodiques ont eu lieu à ce jour : le premier cycle (1998-2006), le deuxième cycle (2008-2015) et le troisième cycle (2018-2024). Après chaque cycle, une période de réflexion s'ouvre, permettant de réviser le processus. Le troisième cycle a introduit plusieurs améliorations méthodologiques, notamment un questionnaire révisé, une plateforme de rapports en ligne robuste et l'intégration d'indicateurs de suivi alignés sur les objectifs de la Convention et de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Contrairement aux précédentes périodes de réflexion de deux ans, le délai raccourci d'un an reflète la maturité croissante du mécanisme des rapports périodiques. Au fil des ans, le processus a gagné en structure et efficacité, avec un travail de base important réalisé au cours des cycles précédents, y compris des mécanismes améliorés de collecte de données et de retour d'information, permettant une période de réflexion axée et ciblée.
4. Conformément aux décisions [45 COM 10E](#) (Riyad, 2023) et [46 COM 10C](#) (New Delhi, 2024), outre l'examen de l'efficacité des outils et méthodologies de rapport, cette période de réflexion a également exploré la faisabilité de la réduction du calendrier des cycles de rapport, de l'établissement d'une date limite de soumission de rapports commune à toutes les régions et du développement de synergies avec d'autres instruments et programmes internationaux liés au patrimoine culturel et naturel, en particulier dans le cadre du développement durable. Il a également été envisagé d'utiliser les données et les résultats des rapports périodiques pour alimenter d'autres mécanismes de rapport mondiaux, en particulier le Rapport mondial de l'UNESCO sur les politiques culturelles (ci-après dénommé « Rapport mondial de l'UNESCO »). La période de réflexion a donc été l'occasion de renforcer une perspective globale qui compléterait, plutôt que de remplacer, l'approche régionale existante, tout en alimentant une analyse plus large de l'état du patrimoine mondial et en contribuant à d'autres efforts de conservation à l'échelle mondiale.
5. Ce rapport présente les principales conclusions et recommandations issues de la période de réflexion. Il identifie les possibilités de renforcer le processus global et propose des révisions préliminaires de la présentation du questionnaire afin de simplifier sa structure, de réduire le nombre de questions et d'améliorer la clarté et la facilité d'utilisation. Ces révisions visent à répondre aux préoccupations soulevées lors du troisième cycle, en veillant à ce que le questionnaire soit accessible aux points focaux nationaux et aux gestionnaires de sites, tout en améliorant l'efficacité et la qualité de la collecte de données. En outre, le rapport porte sur le cadre analytique et les indicateurs de suivi introduits au cours du troisième cycle, en vue d'affiner et de consolider ces outils

afin de soutenir des analyses et rapports plus cohérents dans toutes les régions au cours du quatrième cycle.

II. Mise en œuvre de la période de réflexion sur les rapports périodiques

6. La préparation de ce rapport s'est articulée autour de trois axes principaux visant à garantir une approche globale et inclusive afin d'améliorer le processus des rapports périodiques : 1) un examen des recommandations formulées par les États parties au cours du troisième cycle ; 2) une enquête ciblée pour recueillir d'autres retours d'information et 3) une série d'entretiens avec les États parties, le personnel de l'UNESCO, les experts de toutes les régions qui ont été impliqués dans le processus et les représentants des Organisations consultatives. Ces axes ont fourni plusieurs niveaux de contribution et d'analyse, garantissant que les recommandations d'amélioration étaient fondées sur l'expérience pratique et reflétaient des perspectives diverses.

A. Analyse des recommandations des États parties pour l'amélioration du processus des rapports périodiques à travers les rapports du troisième cycle

7. L'analyse des recommandations visant à améliorer le processus des rapports périodiques a commencé par l'examen d'une première vue d'ensemble des retours d'information et suggestions reçus des États parties au cours du troisième cycle (voir le Document [WHC/24/46.COM/10C](#)). Sur cette base, une analyse détaillée des réponses a été réalisée afin d'examiner les recommandations et d'identifier les défis récurrents, les lacunes et les possibilités d'amélioration. L'accent a été mis sur des aspects clés tels que la simplification du questionnaire, la réduction des redondances, une meilleure clarté et accessibilité des questions, la facilité d'utilisation de la plateforme en ligne et l'amélioration des efforts de renforcement des capacités.

B. Sondage de réflexion sur les rapports périodiques

8. Pour compléter l'analyse ci-dessus et recueillir d'autres commentaires des États parties, un sondage de réflexion sur les rapports périodiques a été officiellement lancé le 14 février 2025, avec une date limite fixée au 7 mars 2025. Le sondage visait à recueillir des informations sur plusieurs aspects du processus des rapports périodiques, en particulier sur les sujets suivants :
 - a) Pertinence et perceptions du processus des rapports périodiques ;
 - b) Contribution à la sensibilisation aux aspects essentiels d'une mise en œuvre efficace de la Convention ;
 - c) Utilité des documents de référence et clarté des orientations fournies ;
 - d) Facilité d'utilisation de la plateforme en ligne ;
 - e) Impact des plans d'action régionaux sur les efforts nationaux de conservation ; et
 - f) Suggestions d'améliorations futures pour pallier les défis liés aux rapports.
9. Au total, 384 personnes (260 gestionnaires de sites, 71 points focaux nationaux et 53 personnes occupant d'autres fonctions) ont participé au sondage. Les principales conclusions ont mis en évidence un large soutien au processus de soumission des rapports périodiques en tant qu'opportunité stratégique de réflexion et d'auto-évaluation. Les répondants ont noté son utilité pour sensibiliser aux responsabilités du patrimoine mondial, éclairer les priorités nationales et améliorer les pratiques de gestion au niveau des biens. Ils ont également réitéré les recommandations formulées par les États parties au cours du troisième cycle. Les répondants ont été invités à identifier les domaines thématiques émergents qui méritent une plus grande attention lors des prochains cycles.

Les thèmes les plus fréquemment sélectionnés comprenaient : le rôle du patrimoine mondial dans le bien-être de la société et les bénéfices pour la communauté ; la gouvernance inclusive du patrimoine avec la participation des communautés locales, des peuples autochtones et de la société civile ; et le développement de stratégies pour la réduction des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique. Les résultats du sondage ont directement inspiré les recommandations présentées au Chapitre III.

C. Réunions de réflexion et consultations

10. Toutes les unités régionales du Centre du patrimoine mondial ont participé à des entretiens structurés. Les discussions ont porté sur les avantages et les défis de la coordination des rapports, l'alignement des résultats des rapports périodiques sur d'autres processus de suivi, la complexité et les contraintes de temps de l'exercice, ainsi que la pertinence et la mise en œuvre des plans d'action régionaux. Les discussions ont également porté sur la manière dont le processus contribue ou non à la coopération régionale, notamment en termes de développement et de mise en œuvre de plans d'action régionaux et de stratégies partagées pour la conservation du patrimoine et les délais de soumission des rapports - en particulier en ce qui concerne le Rapport mondial de l'UNESCO.
11. En outre, des représentants d'autres unités clés du Centre du patrimoine mondial ont été consultés, notamment l'Unité des propositions d'inscription, l'Unité du patrimoine naturel, l'Unité des politiques et des réunions statutaires (Programme d'éducation au patrimoine mondial), et les responsables de la plateforme en ligne et de la gestion des données. Un entretien a également été mené avec des représentants de l'Institut de statistique de l'UNESCO, qui ont donné leur avis sur l'amélioration des méthodes de collecte des données et sur la formulation des questions à choix multiples. Leurs retours d'information ont fourni des indications précieuses sur les défis opérationnels et les solutions potentielles pour améliorer le processus de soumission des rapports, également dans le contexte plus large du Rapport mondial de l'UNESCO.
12. D'autres consultations ont également été menées avec certains États parties et membres du Comité du patrimoine mondial, notamment en ce qui concerne la préparation de l'étude de faisabilité. La discussion a porté, entre autres, sur les pratiques efficaces et les domaines d'amélioration concernant le cadre analytique du troisième cycle et ses indicateurs de suivi, les synergies avec d'autres conventions et programmes, le Rapport mondial de l'UNESCO, et la possibilité de réduire les cycles de rapport et d'établir une date limite de soumission de rapports commune à toutes les régions. Ces informations ont contribué à l'étude de faisabilité présentée au Chapitre IV, ainsi qu'à d'autres sections du présent rapport.
13. Les consultations se sont également étendues aux représentants des Organisations consultatives, qui ont exprimé des points de vue critiques sur l'utilisation de leur expertise au cours du troisième cycle et ont formulé des suggestions pour améliorer leur contribution aux cycles futurs. Les discussions ont exploré la façon dont ils utilisent les données des rapports périodiques pour soutenir d'autres processus statutaires, tels que le suivi réactif, et surtout pour éclairer leurs activités de renforcement des capacités, notamment en identifiant les domaines dans lesquels les États parties ont besoin d'orientations, de formations et de ressources supplémentaires pour renforcer les efforts de conservation du patrimoine.
14. En outre, les consultants qui ont soutenu le renforcement des capacités ainsi que la rédaction des rapports régionaux et des plans d'action au cours du troisième cycle ont fourni des informations précieuses sur le processus. Ils ont souligné les défis que représentent la gestion d'ensembles de données complexes et la production de rapports qui synthétisent efficacement les diverses contributions nationales dans des discours

régionaux cohérents. La diversité des cadres nationaux, des ressources et des défis en matière de conservation rend difficile l'élaboration de plans d'action à la fois complets et pertinents pour tous les États parties. Des difficultés supplémentaires ont été constatées en ce qui concerne la fiabilité des données auto-évaluées et l'extraction d'informations qualitatives, qui sont toujours plus difficiles à recueillir que les données quantitatives. Ils ont également souligné la nécessité pour le processus de soumission des rapports périodiques de mieux prendre en compte les spécificités régionales et d'améliorer sa pertinence pour les points focaux nationaux et les gestionnaires de sites, afin de garantir que les cycles futurs répondent mieux aux contextes et aux besoins régionaux.

15. Le 26 mars 2025, le Secrétariat a organisé un atelier pour explorer les synergies entre les *Indicateurs Culturel 2030* de l'UNESCO et l'exercice de soumission des rapports périodiques de la Convention. L'événement a rassemblé des experts des deux programmes, des représentants du Centre du patrimoine mondial et des Organisations consultatives pour discuter de la mise en œuvre et de l'intégration des indicateurs au niveau national, urbain et des biens du patrimoine mondial. La discussion a permis de mettre en évidence les faiblesses et les forces des rapports périodiques basés sur l'auto-rapport.

III. Renforcement du processus de soumission des rapports périodiques : résultats, possibilités d'amélioration et orientations futures

16. Ce chapitre présente l'examen du troisième cycle. Le premier sous-chapitre résume les principaux résultats, tandis que le second se concentre spécifiquement sur le format du questionnaire. La dernière section souligne des recommandations stratégiques et des approches méthodologiques pour la préparation et la mise en œuvre du quatrième cycle. Ces réflexions visent à renforcer son processus et à s'assurer qu'il continue à servir d'outil efficace pour le suivi, la planification et la coopération dans le cadre de la Convention.

A. Principales conclusions du troisième cycle et de la période de réflexion

17. Cette section met en lumière les principales conclusions de l'analyse du troisième cycle et des consultations menées au cours de la période de réflexion. Elle rassemble les perspectives et les contributions d'un large éventail de professionnels impliqués dans la mise en œuvre de la Convention, comme décrit au Chapitre II. Leurs contributions reflètent des expériences diverses mais complémentaires et permettent de mieux comprendre comment le processus de soumission des rapports périodiques est vécu et appliqué à différents niveaux.

Les rapports périodiques sont largement considérés comme une opportunité précieuse pour la réflexion au niveau national et des biens et pour renforcer la collaboration entre les différents niveaux de gouvernance

18. Les retours d'information recueillis par les différentes sources d'information montrent que le processus de soumission des rapports périodiques est globalement perçu comme un exercice significatif et utile, en particulier pour soutenir la réflexion au niveau national et des biens. Cette étape est considérée comme un moment privilégié pour examiner la manière dont le patrimoine culturel et naturel est protégé et géré, pour fournir des informations mises à jour sur les succès et les défis, et pour documenter les circonstances changeantes qui affectent les biens du patrimoine mondial.
19. Le processus de soumission des rapports périodiques encourage la collaboration et renforce la communication entre les points focaux nationaux et les gestionnaires de sites. Il s'agit d'un moment de rassemblement qui sert de plateforme d'échange

professionnel entre les praticiens du patrimoine à différents niveaux et sur l'ensemble des biens du patrimoine mondial. Cette dimension collaborative est considérée comme particulièrement bénéfique pour l'apprentissage mutuel, le partage des connaissances et le soutien informel des pairs.

20. Les données des rapports du troisième cycle indiquent que seuls 47 % des répondants considèrent que les rapports périodiques constituent un mécanisme adéquat pour la coopération régionale. Les résultats du sondage reflètent une perception similaire : 40 % des répondants l'ont décrit comme un mécanisme de coopération régionale et d'échange d'informations et d'expériences entre les États parties, tandis que 27 % seulement l'ont considéré comme un outil permettant d'identifier les priorités pour l'élaboration de plans d'action régionaux. Cette dimension est perçue comme un avantage limité du processus. Parallèlement, seuls 12 % des répondants ont décrit le processus comme une obligation dont les avantages pratiques sont limités, signe que ce point de vue est peu répandu.

L'ambiguïté concernant le public cible principal des rapports périodiques affaiblit l'orientation et la cohérence du questionnaire

21. Les commentaires soumis par le biais des questionnaires suggèrent que les rapports périodiques sont parfois perçus comme étant principalement axés sur la collecte de données, avec un accent limité sur l'utilisation des résultats pour soutenir la gestion du patrimoine ou le renforcement des capacités. Il subsiste un manque de clarté quant aux destinataires principaux du processus de soumission des rapports périodiques et aux bénéficiaires visés, notamment en ce qui concerne les données générées. Bien qu'il soit présenté comme un exercice d'auto-évaluation pour les États parties, le contenu du questionnaire semble souvent plus étroitement aligné sur les besoins de l'UNESCO et ses fonctions de suivi global. En clarifiant les utilisateurs et les bénéficiaires prévus du processus, ainsi qu'en examinant comment ils sont censés utiliser les données et à quelles fins, on pourrait rationaliser le questionnaire en veillant à ce que le type, le nombre et la formulation des questions reflètent cette intention. Le principe sous-jacent devrait être de collecter des données qui sont utilisées ; si les données ne servent pas d'objectif clair, elles ne devraient pas être collectées.

Le potentiel des données des rapports périodiques pour éclairer les politiques et les actions reste sous-utilisé

22. D'après l'analyse des données des rapports périodiques dans les différentes régions, les données sont principalement utilisées pour améliorer la mise en œuvre de la Convention par l'État partie (93 %), s'ensuit la révision des priorités/stratégies/politiques pour la protection, la gestion et la conservation du patrimoine (91 %) puis la sensibilisation (86 %). La mise à jour des plans de gestion est également importante (79 %), tandis que la collecte de fonds est moins souvent considérée comme une priorité (44 %).
23. Plus de la moitié des points focaux nationaux (37 sur 71) ayant répondu au sondage de réflexion ont indiqué que les résultats de l'exercice de soumission des rapports périodiques ont conduit à la création ou à la révision de politiques ou de stratégies visant à renforcer la conservation et la gestion du patrimoine au niveau national. Toutefois, un quart d'entre eux (18 sur 71) ont indiqué le contraire, déclarant que le processus n'avait abouti à aucun changement de ce type. Des résultats similaires ont été observés concernant l'utilisation des données des rapports périodiques par les gestionnaires de sites pour améliorer les mesures de conservation et de gestion sur leur bien du patrimoine mondial : 56 % (148 sur 260) ont répondu positivement, tandis que 25 % (64 sur 260) ont répondu négativement.
24. Les commentaires soumis en réponse à la question du sondage sur l'influence des données des rapports périodiques sur les politiques nationales révèlent un large éventail d'expériences. Alors que plusieurs répondants ont confirmé le retour d'information déjà

présenté dans les rapports du troisième cycle selon lequel le processus a contribué à mettre à jour des plans de gestion, d'autres ont ajouté que les données ont été utilisées pour élaborer des plans d'action et mettre à jour les cadres juridiques. Certains commentaires ont également souligné son rôle dans l'alignement de la gestion du patrimoine sur des processus de planification plus larges et dans le renforcement de la collaboration inter-institutionnelle. La capacité institutionnelle limitée ou les réformes en cours ont été mentionnées comme des raisons influençant la mesure dans laquelle les résultats ont été traduits en actions politiques.

25. Au niveau des biens, les résultats ont également été utilisés pour identifier les menaces, adapter les programmes de suivi et orienter les mesures liées à la gestion des risques et au changement climatique. Plusieurs commentaires ont souligné l'importance des rapports périodiques en tant qu'outil d'auto-évaluation, utiles pour identifier les lacunes en matière de gestion et pour affiner la compréhension des valeurs et des attributs. Toutefois, certains répondants ont souligné les limites de l'application des résultats, notant que malgré la disponibilité des données, leur intégration dans la gestion quotidienne était souvent entravée par le manque de temps, de ressources ou d'aide au suivi. Quelques commentaires ont également indiqué que l'exercice semblait trop générique ou déconnecté de la réalité sur le terrain, réduisant ainsi sa pertinence.
26. Parmi les différentes sources, un défi récurrent réside dans la capacité limitée de suivre les changements dans le temps. En l'absence d'outils intégrés pour comparer les données d'un cycle à l'autre, les utilisateurs peinent à évaluer les tendances ou à suivre les progrès de manière systématique. Cette limitation restreint le potentiel des données des rapports périodiques à soutenir la gestion adaptative et à éclairer la planification à long terme. En outre, la rotation élevée du personnel a été fréquemment mentionnée comme un obstacle à la bonne utilisation des données. En l'absence de continuité, la mémoire institutionnelle se perd, rendant difficile la consultation des rapports précédents ou l'exploitation de résultats antérieurs, réduisant ainsi les possibilités d'apprentissage d'un cycle à l'autre.

Les résultats de l'exercice de soumission des rapports périodiques ont eu un impact limité sur la mobilisation de ressources humaines ou financières supplémentaires

27. Les résultats du sondage de réflexion suggèrent que le troisième cycle n'a eu qu'un impact limité sur l'obtention de ressources humaines ou financières supplémentaires. Au niveau national, seuls 32 % des points focaux nationaux (23 sur 71) ont indiqué que les résultats avaient contribué à mobiliser des ressources humaines supplémentaires, et 34 % (24 sur 71) ont noté un impact positif sur les ressources financières. Des résultats similaires sont observés au niveau des biens : seuls 31 % des gestionnaires de site (81 sur 260) ont déclaré que le processus avait contribué à l'obtention de ressources humaines supplémentaires, et 27 % (69 sur 260) ont noté un impact positif sur les ressources financières.
28. Si ces chiffres témoignent de certains succès, ils soulignent également que l'impact global du processus sur la mobilisation des ressources reste modeste. Les résultats suggèrent qu'il est nécessaire de mieux communiquer sur la manière dont les résultats des rapports périodiques, lorsqu'ils sont clairement liés aux lacunes ou aux défis identifiés, peuvent soutenir les actions de sensibilisation, orienter les efforts de financement ou éclairer les décisions en matière de personnel. Cette problématique est d'autant plus pertinente que l'analyse des données générées par les indicateurs de suivi dans le cadre du troisième cycle, dans toutes les régions, met en évidence un manque de ressources financières et humaines (voir [Annexe 1](#) du Document [WHC/24/46.COM/10C](#)). Il peut également s'agir d'occasions manquées de présenter les résultats des rapports périodiques aux gouvernements, aux décideurs ou aux donateurs potentiels afin de démontrer les besoins spécifiques en ressources et de justifier les demandes de soutien. En outre, dans le retour d'information sur le troisième

cycle, plusieurs personnes ont indiqué que des ressources limitées les empêchaient de mener des consultations approfondies entre les différents acteurs impliqués dans la protection et la gestion des biens du patrimoine mondial ou de rassembler les données nécessaires pour remplir les questionnaires, en particulier pour les biens complexes.

29. Au-delà des niveaux nationaux et des biens, les contraintes de ressources limitent également la capacité de l'UNESCO et des Organisations consultatives à soutenir l'exercice de soumission des rapports périodiques de manière plus générale. Les ressources financières et humaines sont insuffisantes pour coordonner le processus et analyser pleinement les données, en particulier en ce qui concerne la Section II. Bien que des consultants externes contribuent à l'analyse régionale, des lacunes subsistent en matière de capacités. Les unités régionales du Centre du patrimoine mondial ont également signalé des difficultés à absorber et à utiliser les données des rapports périodiques dans leur travail quotidien en raison du manque de personnel et de priorités concurrentes.

La communication des résultats des rapports périodiques reste limitée à tous les niveaux

30. De nombreux répondants dans le cadre du troisième cycle ont indiqué qu'ils ne savaient pas vraiment comment les résultats étaient utilisés ou s'ils permettaient de prendre des mesures ou des décisions aux niveaux national, régional ou international. En outre, plusieurs répondants ont noté un manque de clarté quant à l'utilisation par l'UNESCO des données compilées pour éclairer les stratégies globales ou soutenir la coopération internationale. D'autres ont décrit un manque de suivi structuré au niveau national, avec peu ou pas de communication sur la manière dont les informations fournies ont contribué à la prise de décision ou à l'élaboration du programme. Ce décalage a été particulièrement remarqué par les gestionnaires de sites, dont beaucoup n'ont pas été impliqués dans le dialogue au niveau national et n'ont reçu aucun retour d'information après la soumission du rapport.
31. L'absence de mécanismes de suivi clairs contribue à donner l'impression que le processus se termine avec la soumission du questionnaire, au lieu de servir de base pour une amélioration et action continues. Renforcer ces mécanismes est essentiel pour maintenir l'engagement. Les répondants ont demandé que les résultats soient plus systématiquement communiqués et utilisés pour alimenter les discussions avec les autorités nationales, les donateurs et les autres partenaires. Une meilleure visibilité et utilisation des résultats des rapports périodiques pourrait rendre le processus plus efficace en tant qu'outil de plaidoyer, d'élaboration de politiques et de planification stratégique.

Les rapports régionaux et les plans d'action sont sous-utilisés pour soutenir l'action

32. Si les résultats du sondage de réflexion indiquent que les plans d'action régionaux sont largement reconnus comme potentiellement utiles, une part importante des répondants n'ont pas pu évaluer leur pertinence ou n'avaient pas connaissance d'efforts de mise en œuvre au niveau national ou des biens. Les réponses au sondage indiquent également une perception mitigée de l'utilité des plans d'action régionaux pour orienter les efforts de conservation et de gestion du patrimoine, tant au niveau national qu'au niveau des biens. Si 20 % des répondants les ont trouvés très utiles et 39 % quelque peu utiles, 3 % ont déclaré qu'ils n'étaient pas utiles. Environ 23 % ont déclaré ne pas savoir et 14 % ont indiqué avoir manqué de temps pour évaluer leur utilité.
33. Dans une question à part, les répondants devaient indiquer si leur État partie avait élaboré des mesures ou stratégies pour mettre en œuvre le plan d'action régional au niveau national. 32 % des répondants ont indiqué que de telles mesures étaient déjà en place, tandis que 33 % ont indiqué que leur mise en œuvre était prévue pour l'avenir. Un petit nombre (1 %) a déclaré qu'aucune action n'était prévue. 33 % des répondants ont également indiqué ne pas savoir si des mesures avaient été élaborées.

34. Les résultats des consultations menées pendant la période de réflexion renforcent ces conclusions et mettent en lumière certains défis systémiques liés à la mise en œuvre des plans d'action régionaux. Bien qu'ils fournissent un cadre général d'identification des priorités régionales, de nombreuses personnes ont fait part de leurs difficultés à les traduire en mesures concrètes au niveau national ou des biens. Cette difficulté s'accroît par une sensibilisation limitée aux plans, en particulier chez les gestionnaires de sites, qui ne sont pas toujours consultés lors de l'élaboration des plans d'action régionaux. Ce manque d'implication diminue leur sentiment d'appropriation et d'engagement, contribuant ainsi à une mise en œuvre incohérente.
35. Une préoccupation récurrente révélée par les consultations est la faiblesse des mécanismes existants de suivi de la mise en œuvre, en grande partie due aux ressources et capacités limitées au sein de l'UNESCO. Les résultats de la consultation ont également montré qu'il était souvent difficile de savoir si les actions identifiées lors des cycles précédents avaient été mises en œuvre ou avaient donné lieu à des améliorations tangibles. La responsabilité du suivi de la mise en œuvre n'a pas non plus été clairement définie. Il a été recommandé d'inclure dans les questionnaires des prochains cycles des questions visant à évaluer la mise en œuvre des plans d'action régionaux précédents.
36. Enfin, outre l'approche holistique par le biais du questionnaire commun et du cadre analytique du troisième cycle, il a été noté que chaque unité régionale abordait le processus de rapport périodique différemment, ce qui a entraîné certaines divergences dans l'analyse des données et la formulation des plans d'action. L'absence d'une méthodologie normalisée pour entreprendre les étapes clés du processus de soumission des rapports est considérée comme une occasion manquée. Si le format du rapport et l'approche de l'analyse statistique sont cohérents d'une région à l'autre, l'interprétation des données varie considérablement et dépend souvent des consultants impliqués (voir le paragraphe 96 ci-dessous pour plus d'informations).

Les rapports périodiques contribuent de manière significative à la sensibilisation et au renforcement des capacités

37. Les résultats du sondage et les commentaires soumis au cours du troisième cycle indiquent que l'exercice de soumission des rapports périodiques joue un rôle important pour sensibiliser à un large éventail de sujets qui sous-tendent la bonne mise en œuvre de la Convention, et qu'il est largement reconnu comme un mécanisme d'apprentissage utile pour les points focaux nationaux et les gestionnaires de sites. Les répondants ont le plus souvent indiqué que le processus de rapport périodique avait contribué à les sensibiliser aux exigences de conservation et de gestion (88 %), à identifier les besoins en matière de renforcement des capacités (86 %) et à améliorer l'adéquation de la législation et des réglementations existantes (84 %) - les trois sujets pour lesquels les notes combinées de contribution « élevée » ou « moyenne » étaient les plus élevées pour chaque aspect.
38. D'autres domaines ont également été bien notés. La sensibilisation au rôle d'une collaboration efficace entre les acteurs a été signalée par 80 % des répondants, suivie par l'intégration des principes du développement durable dans la gestion du patrimoine et la contribution du patrimoine mondial aux objectifs de développement durable (ODD) (79 %) et les cadres politiques adoptés par le Comité du patrimoine mondial et l'Assemblée générale des États parties à la Convention (76 %). Toutefois, les synergies avec d'autres instruments de l'UNESCO et cadres internationaux ont reçu des notes plus faibles en comparaison (71 %). Ce résultat suggère que si les rapports périodiques contribuent à la sensibilisation, il est possible de renforcer cette dimension, notamment en termes d'orientations pratiques et d'intégration au niveau national et des biens.
39. Les commentaires du sondage ont également souligné le potentiel du questionnaire en tant qu'outil de renforcement des capacités - un point renforcé par la constatation que

86 % des répondants, dans toutes les régions du troisième cycle, ont déclaré que le processus de soumission des rapports périodiques avait contribué à les sensibiliser. À cet égard, les données des rapports périodiques sur les besoins de renforcement des capacités sont déjà utilisées pour éclairer le développement de la nouvelle stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial pour 2025-2035, en s'assurant que les priorités de renforcement des capacités sont alignées sur les besoins réels identifiés dans toutes les régions (voir le Document WHC/25/47.COM/6A). Les données du quatrième cycle de rapports périodiques devraient continuer à contribuer à la stratégie de renforcement des capacités.

40. Reconnaissant que le rapport périodique aide les points focaux nationaux et les gestionnaires de sites à comprendre où une formation et un soutien supplémentaires sont nécessaires, les répondants ont souligné la valeur du questionnaire non seulement comme mécanisme de rapport, mais aussi comme outil de diagnostic et de planification - à condition qu'il soit structuré de manière à orienter la réflexion et à encourager les utilisateurs à identifier les domaines d'amélioration. Plusieurs répondants ont suggéré d'inclure des questions sur la manière dont les problèmes identifiés lors des cycles précédents ont été traités ou sur la manière dont les difficultés sont atténuées. D'autres ont souligné la nécessité d'expliquer plus clairement les termes et les attentes, et de recourir davantage à des études de cas pour illustrer les bonnes pratiques.
41. Il est possible de renforcer la fonction d'apprentissage du processus de soumission des rapports périodiques en alignant sa conception sur des orientations et des outils pratiques qui appuient une compréhension plus approfondie et l'application des connaissances. Il s'agit notamment d'améliorer le glossaire, de proposer des tutoriels interactifs et d'améliorer l'accessibilité des supports, en particulier pour les nouveaux gestionnaires de sites et ceux qui travaillent dans des régions où la connectivité est limitée.

Les supports actuels du questionnaire sont utiles, mais des orientations supplémentaires et une plus grande accessibilité sont nécessaires

42. Les commentaires des rapports du troisième cycle et du sondage de réflexion indiquent que, bien que la plupart des répondants aient trouvé les documents utiles pour comprendre et remplir le questionnaire, plusieurs limites subsistent. Les préoccupations les plus fréquemment citées concernaient le manque de clarté de la terminologie, l'absence d'exemples contextuels et la disponibilité limitée des traductions.
43. Les résultats du sondage montrent qu'environ 71 % des répondants ont estimé que les documents fournissaient des orientations claires sur la manière de remplir le questionnaire et de clarifier le but et les objectifs du processus de soumission des rapports périodiques. Cependant, seuls 61 % des répondants environ ont estimé que les documents étaient clairs sur l'utilisation des informations collectées. En outre, seuls 59 % des répondants ont estimé que les documents étaient suffisants pour expliquer les termes et concepts liés à la conservation et à la gestion utilisés dans le questionnaire, y compris les différences entre eux. Ces résultats renforcent l'importance de fournir des explications conceptuelles supplémentaires, en particulier en ce qui concerne la terminologie technique, et l'utilisation pratique des données communiquées.
44. Dans les commentaires soumis dans les rapports du troisième cycle, un grand nombre d'utilisateurs ont exprimé des difficultés à interpréter des concepts clés tels que l'« intégrité », l'« authenticité » et la « valeur universelle exceptionnelle ». D'autres ont noté que les documents d'orientation ne fournissaient pas suffisamment d'éléments pour répondre aux questions dans des situations complexes, notamment pour les biens en série, transfrontaliers ou mixtes. L'absence d'exemples pertinents pour les différents types de biens a été soulignée comme une lacune, en particulier pour les personnes moins familiarisées avec la terminologie propre au patrimoine mondial.

45. Plusieurs répondants ont souligné la nécessité d'une approche plus centrée sur l'orientation, suggérant que les ressources comprennent des définitions simplifiées, des études de cas et des explications étape par étape. D'autres ont recommandé que les documents d'orientation soient disponibles dans un plus grand nombre de langues afin d'en faciliter l'accès à tous les répondants.
46. Ces résultats montrent qu'il est possible de renforcer l'efficacité des supports en s'appuyant sur d'autres supports existants, tels que les [Manuels de référence du patrimoine mondial](#). Les publications les plus récentes de cette série comprennent des glossaires complets et des explications de concepts clés, qui pourraient servir de base à l'élaboration d'orientations plus claires sur la terminologie.
47. La nécessité d'activités de renforcement des capacités a également figuré en bonne place dans les commentaires fournis dans le cadre du sondage de réflexion. De nombreux répondants ont demandé que des ateliers, des webinaires en ligne et des séances d'orientation en présentiel soient systématiquement proposés, en particulier au début du cycle. Ils ont été jugés particulièrement utiles pour les nouveaux gestionnaires de sites ou récemment nommés, notamment dans les pays avec une rotation du personnel régulière. Certains ont suggéré d'organiser ces sessions au niveau national ou régional, ce qui permettrait de partager les expériences et de clarifier les défis communs.
48. En outre, les répondants ont exprimé leur intérêt pour des documents sur l'utilisation des informations fournies dans le questionnaire au niveau international - que ce soit pour développer le plan d'action régional, mais aussi par l'UNESCO et les Organisations consultatives pour d'autres processus. D'autres ont demandé davantage d'orientations pour l'interprétation des résultats au niveau du bien et leur utilisation pour éclairer les décisions de gestion.
49. Enfin, certains ont souligné l'importance d'améliorer la conception du questionnaire pour en faire un outil d'apprentissage efficace. Il a été suggéré d'ajouter des explications introductives à chaque section, de clarifier l'intention des questions et d'utiliser le formulaire non seulement pour collecter des données, mais aussi pour sensibiliser et orienter la réflexion. Une recommandation récurrente a été de fournir des exemples de réponses et des études de cas pour montrer comment répondre efficacement aux questions, en particulier pour les biens en série.

Des problèmes de conception et de fonctionnalité de la plateforme en ligne ont affecté l'expérience des rapports

50. Les résultats du sondage donnent un aperçu de l'évaluation globale de la plateforme par les utilisateurs : 63 % des répondants (242 sur 384) ont estimé que la facilité d'utilisation de la plateforme en ligne était satisfaisante, tandis que 38 % (145) l'ont jugée moyenne et seulement 4 % (16) l'ont considérée comme mauvaise. Ces résultats suggèrent une expérience généralement positive des fonctionnalités de base de la plateforme, tout en soulignant les points d'amélioration pour renforcer sa facilité d'utilisation. Les commentaires reçus dans le cadre du sondage de réflexion sur la plateforme en ligne révèlent un ensemble cohérent de suggestions et de critiques pouvant être regroupées en trois domaines principaux d'amélioration : la fiabilité technique, l'expérience utilisateur et l'adaptabilité à différents contextes d'utilisation.
51. Tout d'abord, la fiabilité technique est apparue comme une préoccupation récurrente. Les utilisateurs ont signalé de fréquentes pertes de données, en particulier lorsqu'ils quittaient la plateforme ou lorsque le système marquait par erreur des sections incomplètes comme étant complètes. L'absence d'une fonction de sauvegarde automatique performante a contraint de nombreuses personnes à recourir à des solutions externes, notamment en enregistrant les réponses au format Word ou PDF. L'exportation des questionnaires complétés a également posé des problèmes : certaines

réponses visibles n'apparaissaient pas dans les fichiers exportés. Il existe un besoin évident d'améliorer la stabilité des données, de générer des exports précis et de pouvoir sauvegarder au fur et à mesure la progression sans perdre de données.

52. En ce qui concerne l'expérience utilisateur, plusieurs ont signalé que le système de navigation de la plateforme était non intuitif et difficile à utiliser, en particulier lorsqu'il s'agit de passer d'une section à l'autre ou de répondre à des questions à choix multiples. Les utilisateurs ont également eu du mal à identifier les sections incomplètes, entraînant ainsi des confusions et des omissions. Les suggestions comprenaient un tableau de bord de suivi de l'avancement, l'ajout de tutoriels interactifs et des exemples plus clairs pour soutenir l'interprétation des questions. La limitation du nombre de caractères dans les réponses constitue un autre problème récurrent, car elle restreint souvent la capacité à décrire des situations complexes.
53. En ce qui concerne l'adaptabilité et l'inclusivité, l'accessibilité linguistique est apparue comme une préoccupation majeure. La plateforme n'étant disponible qu'en anglais et en français, plusieurs répondants ont demandé des traductions dans d'autres langues ou l'intégration d'outils de traduction intégrés.
54. Une autre limitation majeure était l'impossibilité pour plusieurs utilisateurs de répondre à un questionnaire en même temps - une exigence clé pour les biens avec des modalités de gouvernance complexes. Les utilisateurs ont expressément demandé des fonctions d'édition collaborative, notamment le suivi des versions et les contrôles d'accès partagés.
55. D'autres suggestions ont été formulées, notamment la création de rapports personnalisés avec des graphiques et des infographies (utiles pour la communication et le renforcement des capacités), l'amélioration de l'accessibilité sur différents appareils (notamment les téléphones portables) et navigateurs, et des outils d'analyse des données agrégées pour aider les points focaux nationaux à identifier les tendances nationales.
56. Les retours d'information ont également mis en évidence la nécessité de renforcer les performances, la conception conviviale pour l'utilisateur et la capacité à soutenir une extraction de données plus efficace. Développée en interne à l'UNESCO avec un soutien externe occasionnel, la plateforme est confrontée à des contraintes techniques liées à la maintenance et aux exigences de la gestion d'un grand nombre d'utilisateurs, ce qui nécessite des efforts pour garantir un accès correct et une validation tout au long du processus de soumission des rapports.
57. Outre les problèmes techniques et d'interface utilisateur, les consultations ont également mis en évidence les limites de la méthode d'extraction et d'analyse des données générées par les rapports périodiques. Bien que le traitement statistique des réponses au questionnaire soit structuré de manière cohérente dans les différentes régions, la préparation et l'analyse des données restent généralement manuelles. Une grande partie de l'interprétation repose sur des consultants. Le manque d'outils automatisés sur la plateforme - tels que le recoupement et l'analyse intégrée - fait que l'analyse des données est chronophage et nécessite beaucoup de ressources. Cette limitation réduit la capacité d'identifier des tendances et d'établir des liens significatifs à travers le grand volume d'informations collectées par le biais du questionnaire.

La continuité limitée entre les cycles de rapports restreint la capacité à en suivre l'évolution dans le temps

58. Les conclusions de la période de réflexion ont souligné la nécessité de renforcer la continuité et de permettre la comparaison des données entre les cycles de rapport. Des difficultés ont notamment été signalées pour retrouver les soumissions antérieures ou pour évaluer la manière dont les conditions du site ou les approches de gestion ont évolué au fil du temps. La rotation fréquente du personnel a également été mentionnée

comme un facteur susceptible d'entraver la mémoire institutionnelle et de rendre difficile le suivi ou l'interprétation des données des cycles précédents.

59. Une proposition visant à faciliter le processus consistait à étendre l'utilisation de sections pré-remplies avec des données des cycles précédents - en s'appuyant sur les exemples limités utilisés dans le troisième cycle - afin d'assurer la continuité et de réduire la charge de travail de saisir à nouveau des informations inchangées. Les répondants ont également recommandé d'incorporer des questions spécifiques encourageant les utilisateurs à réfléchir aux progrès ou aux défis persistants depuis le dernier rapport afin de soutenir un suivi plus cohérent et une meilleure utilisation des données. Les tableaux de bord visuels et les outils de comparaison ont également été recommandés comme moyen d'identifier des modèles et d'éclairer la prise de décision.
60. L'amélioration de la continuité et de l'accessibilité des données sur l'ensemble des cycles - à savoir la possibilité de retrouver les soumissions antérieures et de comparer les tendances dans le temps - profiterait non seulement aux gestionnaires de sites et aux autorités nationales, mais renforcerait également les fonctions de suivi mondial de la Convention. Une structure cohérente pour la collecte et l'interprétation des données faciliterait les comparaisons inter-régionales, permettrait d'identifier les tendances mondiales émergentes et renforcerait la capacité du Comité à évaluer la mise en œuvre de la Convention à un niveau stratégique.

B. Réflexions sur le questionnaire des rapports périodiques et domaines d'amélioration

61. Cette section se concentre sur le format des rapports périodiques. Elle examine les principales préoccupations liées à la longueur, à la clarté et à la cohérence interne du questionnaire, notamment en ce qui concerne sa facilité d'utilisation par les points focaux nationaux et les gestionnaires de sites. Une attention particulière est accordée aux difficultés rencontrées pour interpréter certaines questions et y répondre, ainsi qu'aux suggestions faites par les répondants pour rendre le questionnaire plus convivial, plus pertinent et mieux adapté à leurs besoins.
62. Les propositions de questionnaires présentées à l'Annexe I doivent être considérées comme préliminaires et exploratoires. Bien qu'elles s'appuient sur les informations recueillies tout au long du troisième cycle et sur les consultations tenues pendant la période de réflexion, le travail a été entrepris avec d'importantes contraintes de temps et nécessitera probablement d'autres ajustements à la suite des discussions qui auront lieu lors de la 47^e session du Comité du patrimoine mondial.
63. Les propositions de révision du questionnaire présentées ci-dessous visent à améliorer la clarté, le flux logique et la facilité d'utilisation par les points focaux nationaux et les gestionnaires de sites. Les principaux domaines d'amélioration sont les suivants :

Rationaliser la structure et la portée du questionnaire

64. Le retour d'information du troisième cycle a toujours mis en évidence la nécessité de rationaliser la structure générale du questionnaire. De nombreux répondants ont trouvé le rapport excessivement long et lourd sur le plan administratif, et plusieurs l'ont décrit comme difficile à naviguer et fragmenté dans sa logique. Alors que l'intention était de simplifier le format par rapport aux cycles précédents, la version finale utilisée lors du troisième cycle comprenait davantage de questions, des questions plus diversifiées et une couverture thématique plus large, contribuant ainsi à rendre l'expérience plus exigeante, en particulier pour les gestionnaires de site.
65. L'une des principales recommandations est de supprimer les questions redondantes, vagues ou peu claires, en particulier celles qui n'ont pas d'objectif précis, en donnant la priorité aux questions les plus pertinentes et les plus applicables dans la pratique.

Certains thèmes sont perçus comme trop vastes ou plus pertinents pour l'UNESCO que pour les personnes directement impliquées dans la gestion du patrimoine, en particulier les gestionnaires de sites, et peuvent ne pas justifier un rapport détaillé.

66. Il est également recommandé d'éviter de demander des informations statiques ou archivées qui n'évoluent pas d'un cycle à l'autre et perdent de leur pertinence une fois recueillies. Les exemples incluent la ratification ou l'acceptation d'une convention par l'État partie, ou le fait qu'un bien possède des désignations multiples, puisque ces informations devraient déjà faire partie des registres officiels et n'ont pas besoin d'être à nouveau rapportées.
67. La disposition générale et la présentation du questionnaire peuvent également donner une impression de fragmentation, en raison de l'accumulation de titres de sections, de textes explicatifs et de définitions placés avant les questions proprement dites. Cette structure peut rendre les questions elles-mêmes moins visibles et contribuer à la lassitude des utilisateurs. S'il est important de fournir un contexte et d'expliquer clairement l'objectif de chaque section - comme l'ont demandé de nombreux répondants dans le cadre des rapports du troisième cycle et du sondage de réflexion, il convient de réfléchir davantage à la meilleure manière de présenter ces informations. Un équilibre plus efficace pourrait être atteint en déplaçant les orientations et les définitions détaillées vers des supports ou des outils interactifs.
68. Il est également important d'améliorer la classification logique et l'enchaînement des sujets dans certaines parties du questionnaire afin de renforcer la cohérence interne et la cohérence thématique. En outre, si les champs de commentaires ouverts peuvent fournir un contexte précieux, ils ne doivent pas servir simplement d'espace pour ajouter des informations générales ou très spécifiques à un bien, qui ne peuvent pas être facilement analysées ou comparées entre les biens - et que ceux qui travaillent avec les données peuvent manquer de temps ou de moyens pour examiner de manière approfondie.

Simplifier le langage et la terminologie

69. Les retours d'information recueillis au cours de la réflexion ont mis en évidence des difficultés répandues à comprendre le langage utilisé dans le questionnaire. Bien que des supports soient disponibles, de nombreux répondants ont noté que la formulation de plusieurs questions était trop complexe, abstraite ou ambiguë - en particulier pour les utilisateurs moins familiers avec la terminologie du patrimoine mondial ou travaillant dans des contextes où l'anglais ou le français ne sont pas couramment utilisés. La simplification du langage et de la terminologie dans le questionnaire est essentielle pour garantir qu'il soit accessible, interprétable et utilisable par tous les répondants, quel que soit leur niveau d'expertise technique. Cette simplification permettrait aux répondants de comprendre clairement ce qui leur est demandé, ce qui se traduirait par des réponses plus précises et plus significatives et, en fin de compte, par une fiabilité et utilité renforcées des données. En particulier, l'utilisation de verbes au présent et de phrases directes - plutôt que de verbes au passif ou au conditionnel - peut rendre les questions plus claires et plus faciles à interpréter.
70. Il convient également de veiller à la manière dont les termes clés sont utilisés et compris dans le questionnaire afin d'éviter les incohérences terminologiques entre les différentes sections. Le vocabulaire trop technique ou spécialisé doit également être évité ; l'utilisation d'un langage simple dans ces cas rendrait le questionnaire plus accessible et inclusif, en particulier pour ceux qui sont moins familiers avec la terminologie du patrimoine mondial.
71. En outre, certaines questions restent trop vagues ou ouvertes, empêchant les utilisateurs de savoir y répondre. Le cas échéant, de courts exemples ou des réponses types peuvent être inclus dans le support pour indiquer un type de réponse attendue.

72. Ces améliorations visent non seulement à réduire les malentendus et à favoriser des réponses plus cohérentes, mais aussi à renforcer les dimensions de renforcement des capacités du questionnaire.

Répondre aux besoins spécifiques des biens transfrontaliers et en série

73. Si le questionnaire doit conserver un format unifié applicable à tous les biens - reflétant le principe selon lequel chaque bien du patrimoine mondial est inscrit en tant qu'entité unique - des problèmes spécifiques se posent lors de l'application de cette approche aux biens transfrontaliers et en série. Les biens en série comprennent souvent de nombreux éléments et les biens en série et transfrontaliers impliquent généralement des structures de gouvernance complexes et une coordination entre différentes autorités.
74. L'expérience du troisième cycle a mis en évidence les limites du format actuel du questionnaire en ce qui concerne la prise en compte des variations internes, des dispositifs de gouvernance collaborative et des instruments de gestion. Une conception plus souple et réactive, appliquée dans le cadre de la structure unifiée existante, permettrait aux répondants de fournir des informations pertinentes sur ces types de biens sans qu'il soit nécessaire de créer une version distincte du questionnaire.
75. La plateforme en ligne pourrait être conçue pour afficher automatiquement des questions ou des champs de réponse supplémentaires lorsqu'un bien est transfrontalier ou en série. Cette modification permettrait aux répondants de fournir des informations sur les mécanismes de gestion ou de coordination au niveau de la composante, le cas échéant. Les sections clés doivent également comprendre des champs de texte libres où les répondants peuvent expliquer les différences entre les composantes ou décrire le partage des responsabilités entre les différentes juridictions.
76. Comme indiqué plus haut, la plateforme devrait permettre à plusieurs utilisateurs de répondre simultanément au même questionnaire, tout en veillant à ce que l'accès soit limité à un nombre raisonnable afin d'éviter une charge administrative excessive. Comme c'est le cas actuellement, une soumission unique et coordonnée serait nécessaire pour chaque bien.

Soutenir les interconnexions entre le patrimoine culturel et naturel tout en tenant compte de leurs spécificités

77. Alors que certains répondants du troisième cycle ont suggéré de créer des versions distinctes du questionnaire pour les biens culturels et naturels, le système du patrimoine mondial a progressivement évolué vers la reconnaissance et le renforcement des interconnexions entre les deux. Une approche intégrée est de plus en plus considérée comme plus efficace et conforme aux pratiques actuelles. Elle est reflétée dans les récents [Manuels de référence](#) élaborés par l'UNESCO et les Organisations consultatives. Des programmes tels que Leadership du patrimoine mondial (mis en œuvre par l'ICCROM et l'UICN) et l'initiative Connecting Practice (développée conjointement par l'UICN et l'ICOMOS) ont également contribué à cette évolution.
78. Dans ce contexte, le questionnaire devrait continuer à utiliser un format unique applicable à tous les biens. Cependant, certaines questions pourraient mieux refléter les besoins spécifiques des biens culturels, naturels et mixtes. Les ajustements proposés sont les suivants :
- a) Clarifier la façon dont certains termes s'appliquent à la fois au patrimoine culturel et au patrimoine naturel ;
 - b) Fournir des exemples pour illustrer comment certaines questions peuvent s'appliquer différemment selon le type de bien ;
 - c) Pour les biens transfrontaliers et en série, introduire des sous-questions ciblées ou des menus déroulants pour les biens mixtes, le cas échéant, afin de permettre

aux répondants d'aborder les dimensions culturelles et naturelles au sein d'une structure unique et intégrée.

Équilibrer la révision et la cohérence pour permettre le suivi des tendances dans le temps

79. L'un des principaux objectifs des rapports périodiques est d'évaluer si les valeurs universelles exceptionnelles des biens sont maintenues au fil du temps. Ce suivi nécessite un degré de continuité dans le format et le contenu du questionnaire, afin que les données de chaque cycle puissent être comparées de manière significative. Ce faisant, le questionnaire doit être adapté en fonction des réactions des utilisateurs, de l'évolution des priorités politiques et des besoins et défis opérationnels de la gestion du patrimoine. Tout ajustement futur du questionnaire devrait trouver un juste équilibre entre la possibilité d'effectuer les mises à jour nécessaires et le maintien de la continuité avec les indicateurs de suivi existants, afin que les données restent comparables et que les tendances puissent toujours être évaluées de manière significative au fil du temps. Pour soutenir cette approche, les principes suivants devraient guider toute modification apportée au questionnaire :
- a) Introduire les changements dans le cadre d'un processus d'évolution progressive, en maintenant une structure qui aide les utilisateurs à s'appuyer sur les cycles précédents sans perdre la familiarité avec la conception de base du questionnaire ;
 - b) Conserver les questions essentielles liées aux indicateurs de suivi, afin que les séries de données existantes restent utilisables et comparables dans le temps ;
 - c) N'introduire de nouvelles sections ou questions que si elles abordent des lacunes ou des priorités clairement identifiées ;
 - d) Développer l'utilisation de sections pré-remplies avec des données soumises lors de cycles précédents - en s'appuyant sur les exemples limités utilisés dans le troisième cycle - non seulement pour réduire la charge de travail liée à la re-saisie d'informations inchangées, mais aussi pour aider les utilisateurs à analyser les changements, comme l'évolution de l'état des facteurs affectant le bien.
80. Étant donné que le quatrième cycle s'étend au-delà de 2030, les références aux ODD dans le questionnaire doivent être revues. Plutôt que de demander aux répondants de rendre compte de leurs actions directement par rapport aux ODD, le questionnaire devrait plutôt intégrer les principes sous-jacents de l'Agenda 2030 et être cohérent avec la *Politique pour l'intégration d'une perspective de développement durable dans les processus de la Convention du patrimoine mondial* (2015).

Renforcer le rôle du questionnaire en tant qu'outil de réflexion et de planification stratégique

81. Les rapports périodiques fonctionnent généralement comme un mécanisme de collecte de données et de contrôle de la conformité. Cependant, les résultats de la période de réflexion soulignent la nécessité de renforcer son rôle de soutien à la planification stratégique - en aidant les points focaux nationaux, les gestionnaires de sites, le Centre du patrimoine mondial et les Organisations consultatives à utiliser les résultats du processus non seulement pour se pencher sur les conditions actuelles, mais aussi pour éclairer les priorités et les actions futures. Plusieurs propositions peuvent contribuer à soutenir cette évolution. Tout d'abord, le questionnaire devrait comporter des questions qui invitent à réfléchir aux développements intervenus depuis le cycle précédent, à identifier les défis persistants et à indiquer les domaines dans lesquels des efforts, des ressources ou une coordination supplémentaires pourraient être nécessaires. Les questions sélectionnées pourraient également permettre de noter les risques anticipés, les opportunités ou les besoins en matière de capacité - en reliant plus clairement le rapport à la planification future.

82. Il est également essentiel de renforcer le lien entre les rapports et le suivi. Des réponses spécifiques pourraient être utilisées pour déclencher des liens vers des orientations pertinentes ou des initiatives de renforcement des capacités, ce qui aiderait à traduire les rapports en soutien pratique et à renforcer la boucle de réaction entre l'information et l'action. Les résultats de la période de réflexion montrent déjà que les données des rapports périodiques sont utilisées pour éclairer le développement des stratégies nationales du patrimoine et des plans de gestion des sites. Pour soutenir plus efficacement cette utilisation, le calendrier de l'exercice de soumission des rapports périodiques doit être aligné sur les cycles de planification au niveau du bien, permettant ainsi aux gestionnaires de sites d'utiliser plus facilement les résultats des rapports directement dans leur planification existante (voir l'Option 4 au Chapitre IV ci-dessous).

Domaines d'action supplémentaires pour renforcer la pertinence du processus de soumission des rapports périodiques

83. La période de réflexion a permis d'identifier plusieurs thèmes transversaux et priorités évolutives qui devraient être traités plus en détail dans le questionnaire du quatrième cycle. Ces domaines ne nécessitent peut-être pas de modifications majeures du format global, mais ils permettent de renforcer la pertinence, la profondeur et le caractère prospectif du processus d'élaboration de soumission des rapports. Les domaines suivants devraient être plus systématiquement pris en compte dans le questionnaire :
- a) **Adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets** - Bien que le changement climatique ait été mentionné dans le troisième cycle, il est devenu de plus en plus central pour la bonne gestion des biens du patrimoine mondial. Le quatrième cycle devrait permettre d'établir des rapports plus détaillés sur les effets observés, les réponses au niveau des biens et les liens avec des stratégies climatiques plus larges.
 - b) **Engagement communautaire** - Le questionnaire doit renforcer l'attention portée à la gouvernance participative en invitant à réfléchir sur l'engagement des communautés locales, des peuples autochtones et des autres détenteurs de droits dans la prise de décision et la conservation, ainsi que sur la manière dont ils bénéficient de la protection des biens du patrimoine mondial. Bien qu'il existe déjà des références aux genres et à l'engagement communautaire, des questions ou des exemples plus clairs pourraient renforcer la cohérence, encourager les réponses réfléchies et mettre en évidence les bonnes pratiques. Les possibilités de rendre compte de l'équité, de la représentation et des systèmes de savoirs traditionnels devraient également être mises en lumière.
 - c) **Préparation aux risques et réponse aux crises** - Le quatrième cycle devrait permettre de rendre compte plus clairement de la préparation aux catastrophes naturelles, aux conflits, aux pandémies et aux autres situations d'urgence, y compris de la résilience institutionnelle et des mécanismes de continuité.
 - d) **Transformation numérique et gestion des données** - L'utilisation croissante d'outils numériques dans le suivi, la conservation, la gestion des visiteurs et l'interprétation devrait être mieux prise en compte grâce à des questions ciblées sur l'innovation, la capacité numérique et les systèmes de données, tant au niveau national qu'au niveau des biens.

C. Orientations futures : recommandations stratégiques et approches méthodologiques

84. Cette section présente une série de recommandations stratégiques et d'approches méthodologiques visant à renforcer le processus de soumission des rapports périodiques et à s'appuyer sur les aspects positifs identifiés au cours du troisième cycle, tout en relevant les principaux défis. Le large éventail de suggestions soumises dans le

cadre du sondage de réflexion reflète un intérêt commun fort pour l'amélioration du processus de soumission des rapports périodiques. Plutôt que d'appeler à des changements radicaux, de nombreux répondants ont proposé des ajustements pratiques pour rendre le processus plus pertinent, accessible et efficace, à la fois pour répondre aux nouveaux défis et pour refléter les diverses réalités de la mise en œuvre de la Convention dans différents contextes.

Communiquer les multiples objectifs des rapports périodiques

85. Malgré la reconnaissance généralisée de l'importance des rapports périodiques et un bilan généralement positif, les retours d'information recueillis au cours du troisième cycle suggèrent que le processus est encore parfois perçu comme une obligation statutaire de rapport - comme l'ont exprimé 24 % des répondants au sondage de réflexion ainsi que de nombreux commentaires soumis au cours du troisième cycle. En communiquant plus efficacement sur ses multiples objectifs, le processus peut susciter une plus grande adhésion et contribuer à faire évoluer les perceptions d'« obligation » à « opportunité ». Les actions suivantes sont recommandées pour renforcer la compréhension et l'adoption des multiples objectifs des rapports périodiques :
- a) Communiquer clairement l'ensemble des avantages des rapports périodiques grâce à des supports d'orientation et des documents de sensibilisation ;
 - b) Intégrer ce cadrage dans la structure même du questionnaire, en particulier dans l'introduction et au début de chaque grande section, afin d'aider les utilisateurs à mieux cadrer leur réflexion par rapport à leur propre travail, à leurs défis et à leurs besoins ;
 - c) Partager des exemples de la façon dont les résultats des rapports périodiques ont été utilisés pour soutenir la prise de décision, le renforcement des capacités et l'élaboration de politiques dans la page dédiée aux rapports périodiques sur le site Internet du Centre du patrimoine mondial ; et
 - d) Utiliser les réunions régionales et les activités de renforcement des capacités pendant le processus de soumission des rapports périodiques pour renforcer ces messages.

Rendre les données des rapports périodiques plus accessibles et utilisables à tous les niveaux

86. Alors que le processus de soumission des rapports périodiques génère un volume important d'informations précieuses, son potentiel pour éclairer la planification de la gestion au niveau du bien, façonner les stratégies nationales du patrimoine et contribuer à d'autres agendas globaux reste sous-utilisé. Pour accroître l'impact des rapports périodiques à tous les niveaux, de la gestion des sites aux rapports mondiaux, il faut accorder une plus grande attention à la manière dont les données sont structurées, accessibles, analysées et utilisées, en particulier pour les rendre plus utiles pour les points focaux nationaux et les gestionnaires de sites.
87. Les retours d'information reçus de multiples sources au cours de la période de réflexion ont souligné qu'un accès plus cohérent aux rapports antérieurs, aux résumés et aux données agrégées permettrait aux autorités nationales et aux gestionnaires de sites de suivre l'évolution dans le temps, de comparer les tendances et de renforcer leurs processus de planification et de soumission de rapports. La plateforme en ligne devrait faciliter non seulement la collecte des données, mais aussi une meilleure extraction des données, une analyse significative, des références croisées avec d'autres bases de données du patrimoine mondial - y compris une intégration plus claire avec le suivi réactif et un lien direct avec le Système d'information sur l'état de conservation (accessible sur <https://whc.unesco.org/fr/soc/>), le cas échéant - et la diffusion des

résultats. Cette référence croisée est uniquement destinée à des fins d'information, et le rapport périodique ne doit pas être utilisé pour déclencher le suivi réactif.

88. Les données des rapports périodiques peuvent également contribuer à des cadres plus larges dans les domaines de la culture, de la nature et du développement. Des efforts importants ont été déployés au cours du troisième cycle pour aligner le processus sur les ODD, notamment par l'introduction de questions spécifiques. Sur cette base, il est possible d'intégrer davantage les données des rapports périodiques dans les politiques nationales de planification et de développement, les plans d'adaptation au climat et les rapports aux cadres mondiaux tels que le Cadre mondial pour la biodiversité et le Rapport mondial de l'UNESCO (pour plus de détails sur ce dernier, voir le Chapitre IV ci-dessous). Un meilleur alignement avec d'autres agendas mondiaux peut accroître la visibilité du patrimoine mondial dans l'élaboration des politiques et le plaidoyer, tout en favorisant une approche plus cohérente de l'équilibre entre la conservation et le développement.
89. Pour rendre les données des rapports périodiques plus accessibles et utilisables à tous les niveaux, les actions suivantes sont recommandées :
- a) Améliorer l'accès aux réponses et aux résultats antérieurs en introduisant dans la plateforme en ligne des fonctionnalités permettant aux répondants de récupérer, d'examiner et de comparer facilement les informations des cycles précédents, ce qui leur permet de suivre l'évolution et d'évaluer la progression ;
 - b) Développer des tableaux de bord et des outils de visualisation des données qui permettent d'explorer les tendances à travers les régions et les thèmes ;
 - c) Élaborer des stratégies nationales pour traduire les résultats des rapports périodiques et des plans d'action régionaux en priorités et actions nationales, tout en favorisant les synergies avec d'autres conventions et programmes internationaux. Fournir des orientations pratiques sur la manière de mettre en œuvre ce processus dans le cadre des supports des rapports périodiques ;
 - d) Permettre l'extraction et l'analyse en continu des données des rapports périodiques - et pas seulement après l'achèvement du processus de soumission des rapports dans chaque région ;
 - e) Renforcer la plateforme pour soutenir les rapports mondiaux et régionaux. Veiller à ce que le personnel de l'UNESCO et les consultants qui soutiennent l'analyse des données aient accès à des ensembles de données bien structurés et à des outils statistiques permettant une interprétation significative des réponses au questionnaire - en allant au-delà des résumés quantitatifs pour permettre une analyse qualitative approfondie. L'utilisation des données pourrait également être envisagée pour développer une analyse en profondeur en termes de typologies (par exemple, patrimoine urbain, paysages culturels, sites mixtes) et de thèmes (par exemple, action climatique, tourisme durable, engagement communautaire).
 - f) Encourager les États parties à organiser des activités de réflexion post-rapport après l'adoption du Plan d'action régional, à élaborer des plans d'action nationaux le cas échéant, et à identifier des mesures permettant d'appliquer les enseignements tirés au niveau des biens.

Renforcer les mécanismes d'orientation et de soutien pour permettre une meilleure utilisation des rapports périodiques en tant qu'exercice d'auto-évaluation

90. La participation effective à l'exercice de soumission des rapports périodiques dépend de la disponibilité de structures de soutien, d'opportunités de renforcement des capacités et de ressources techniques. Les retours d'information de la période de réflexion ont confirmé qu'un renforcement des capacités est nécessaire pour que les points focaux nationaux et les gestionnaires de sites puissent remplir le questionnaire en toute

confiance et de manière significative, en particulier ceux qui sont novices dans le processus.

91. Les circonstances spécifiques et la disponibilité des ressources dans chaque région doivent être prises en compte lors de la conception et de la mise en œuvre du soutien. Dans certaines régions, la présence de Centres de catégorie 2 a joué un rôle fondamental dans la coordination de la mise en œuvre et le renforcement des capacités, bien que de telles structures de soutien ne soient pas disponibles dans toutes les régions. En outre, le manque de ressources et le nombre élevé de biens dans certaines régions ont posé des problèmes pour impliquer les gestionnaires de sites dans des activités essentielles du rapport périodique telles que l'élaboration du Plan d'action régional.
92. Plutôt que de compter sur un soutien institutionnel élargi au niveau international ou régional, une solution durable consiste à doter les points focaux nationaux et les gestionnaires de sites des outils et des connaissances nécessaires pour utiliser efficacement les rapports périodiques en tant que processus d'auto-évaluation. Pour ce faire, les actions suivantes sont recommandées :
 - a) Encadrer les supports explicitement comme une auto-évaluation pour appuyer la réflexion et la pensée stratégique au niveau national et au niveau des biens ;
 - b) Renforcer la clarté et l'accessibilité des orientations, notamment en développant de courts tutoriels vidéo spécifiquement axés sur la manière de remplir le questionnaire, ainsi que des exemples annotés de réponses complétées et des instructions étape par étape disponibles dans plusieurs langues ;
 - c) Élaborer des supports courts adaptés aux groupes d'utilisateurs (par exemple, les gestionnaires de sites, les points focaux nationaux, les utilisateurs novices) et veiller à ce qu'ils soient disponibles dans des formats et des langues qui reflètent les besoins régionaux. Ces documents devraient également être accessibles hors ligne ou dans des conditions avec un faible débit pour aider les utilisateurs ayant une connectivité limitée ;
 - d) Promouvoir le soutien par les pairs, les systèmes de mentorat et les plateformes d'échange régionales afin de réduire la dépendance à l'égard du soutien de l'UNESCO et d'encourager le partage des connaissances et l'apprentissage entre les praticiens ;
 - e) Encourager les États parties à organiser des ateliers nationaux ou d'autres activités d'échange réunissant les points focaux nationaux, les gestionnaires de sites et d'autres acteurs concernés afin de partager leurs expériences, d'acquérir une compréhension commune du processus de soumission des rapports périodiques et de renforcer la collaboration pour remplir le questionnaire ;
 - f) Maximiser le soutien que les Centres de catégorie 2 et les autres acteurs régionaux peuvent offrir pour le renforcement des capacités, tout en reconnaissant que leur participation devrait être adaptée à leurs domaines spécifiques d'expertise et à leurs capacités opérationnelles ;
 - g) Introduire des fonctionnalités de la plateforme qui fournissent des liens automatiques vers des orientations pertinentes ou des ressources de renforcement des capacités en fonction des types de réponses fournies, en particulier lorsque des défis ou des lacunes sont signalés par l'utilisateur. Renforcer les capacités en matière de collecte de données - en particulier de données qualitatives - afin de générer des informations significatives susceptibles de mieux éclairer les décisions d'analyse et de gestion ; et
 - h) Il est également important de rappeler que les États parties doivent s'efforcer de maintenir la continuité du personnel engagé comme recommandé pour le

processus sur l'état de conservation dans l'[Évaluation du processus de suivi réactif du patrimoine mondial](#) (2019).

Renforcer les conditions d'un processus de soumission des rapports périodiques doté de ressources suffisantes et bien coordonné

93. Un exercice de soumission des rapports périodiques efficace dépend d'une planification solide, de ressources adéquates et d'une plateforme de soutien qui permet la coordination et l'utilisation des données à tous les niveaux. Pour que le processus produise des résultats significatifs au fil du temps, il faut une préparation réfléchie, des effectifs suffisants et des outils capables de réduire la charge de travail tout en maintenant la qualité et la cohérence.
94. Les personnes interrogées dans le cadre du sondage de réflexion ont souligné l'importance d'un calendrier de mise en œuvre bien communiqué, permettant aux points focaux nationaux et aux autorités nationales de mieux planifier, coordonner et se préparer. Chaque cycle doit suivre un calendrier précis et prévoir suffisamment de temps pour les activités de renforcement des capacités, les consultations nationales, la collecte, la validation, l'analyse et le suivi des données.
95. L'obtention de ressources adéquates est une condition préalable au succès à long terme de l'exercice de soumission des rapports périodiques. Si les États parties souhaitent que le processus exploite tout son potentiel - en tant que mécanisme de réflexion, de planification et de coopération - ils doivent s'engager à le soutenir non seulement au niveau international, mais aussi en allouant des ressources au niveau national. Ce processus comprend la mise en place de consultations significatives entre les différents acteurs impliqués dans la gestion des biens du patrimoine mondial, la promotion du dialogue et des échanges entre les gestionnaires de sites et les points focaux nationaux tout au long du cycle, au niveau national comme au niveau régional. Un processus de coordination nationale doté de ressources suffisantes est essentiel pour garantir des réponses de qualité au questionnaire sur les rapports périodiques et une participation significative.
96. Dans le même temps, la coordination réussie du processus nécessite une équipe dédiée au sein du Centre du patrimoine mondial, avec la capacité et l'expertise nécessaires pour soutenir les unités régionales dans la mise en œuvre de l'exercice de soumission des rapports périodiques. Faute de ressources humaines et financières suffisantes, la coordination du processus risque d'être appliquée de manière incohérente dans les différentes régions. L'absence d'une méthodologie normalisée pour les étapes clés du processus de soumission des rapports périodiques a été soulignée comme une occasion manquée, ce qui met en évidence la nécessité d'une capacité spécifique pour garantir une approche plus cohérente. Un soutien supplémentaire aux Organisations consultatives et aux Centres de catégorie 2 est également essentiel pour maintenir leur participation à la coordination, au soutien technique et au suivi régional.
97. Une autre préoccupation soulevée lors des entretiens avec le personnel de l'UNESCO et les consultants ayant participé à la préparation des rapports régionaux et des plans d'action est la difficulté d'extraire et d'analyser les données des rapports du troisième cycle. Par conséquent, la plateforme en ligne devrait être renforcée pour inclure des fonctions plus automatisées permettant de filtrer et de synthétiser les données, à la fois aux niveaux régional et mondial, mais aussi en termes de types de biens et de domaines thématiques. Le renforcement des capacités analytiques de la plateforme sera essentiel pour que les rapports soient produits en temps voulu et de manière significative.
98. Les actions suivantes sont recommandées pour garantir que le processus de rapport périodique est bien planifié, doté de ressources suffisantes et mis en œuvre de manière efficace :

- a) Établir et communiquer à toutes les parties prenantes un calendrier de mise en œuvre clair et réaliste pour chaque cycle et chaque région, comprenant des étapes pour les activités de renforcement des capacités, l'achèvement et la soumission des questionnaires, l'analyse des données, la préparation du rapport régional et du plan d'action, et le suivi. Le calendrier aidera les États parties à se préparer et à allouer les ressources de manière plus efficace ;
- b) Veiller à ce que les activités de renforcement des capacités soient planifiées avant, pendant et après l'achèvement du questionnaire, et traitées comme faisant partie intégrante du processus de soumission des rapports périodiques plutôt que comme des ajouts facultatifs ;
- c) Veiller à ce que des ressources humaines et financières suffisantes soient allouées pour soutenir la mise en œuvre du processus aux niveaux national et régional. Bien que chaque État partie soit encouragé à mobiliser ses ressources pour soutenir la coordination et la consultation au niveau national, le développement d'une stratégie globale de collecte de fonds - à établir avant le lancement de chaque cycle - pourrait aider à soutenir la mise en œuvre dans toutes les régions, en plus du Fonds du patrimoine mondial. Cette stratégie devrait également prévoir de renforcer la capacité de l'UNESCO à soutenir les États parties dans la mise en œuvre des plans d'action régionaux ;
- d) Renforcer la capacité du Centre du patrimoine mondial en créant une équipe spécialisée dans les rapports périodiques afin de soutenir les unités régionales et d'assurer la mise en œuvre cohérente du processus dans toutes les régions. Un autre avantage réside dans l'analyse des données de la même manière, ce qui améliore leur comparabilité et donc des conclusions qui en découlent ;
- e) Améliorer la fonctionnalité technique de la plateforme pour faciliter l'extraction, la comparaison et l'analyse des données ;
- f) Renforcer la collaboration avec les Centres de catégorie 2 et d'autres acteurs régionaux pour soutenir la coordination et le renforcement des capacités tout au long du processus de soumission des rapports périodiques.

Améliorer la pertinence et la crédibilité des indicateurs de suivi

- 99. Les indicateurs de suivi ont été introduits dans le troisième cycle pour permettre un suivi cohérent des changements dans le temps et pour fournir une vue d'ensemble structurée des aspects clés liés à la mise en œuvre de la Convention au niveau national et au niveau des biens. Bien que les indicateurs soient étroitement liés au format et au contenu du questionnaire et qu'ils offrent un moyen structuré d'examiner les résultats dans les différents domaines thématiques, plusieurs limitations affectent la mesure dans laquelle ils reflètent des informations fiables et significatives.
- 100. L'une des principales préoccupations est la forte dépendance à l'égard de l'auto-évaluation et des réponses basées sur la perception. De nombreux indicateurs sont dérivés d'échelles d'évaluation simplifiées ou binaires (par exemple, oui/non ; adéquat/insuffisant), qui ne reflètent pas pleinement la complexité des conditions sur le terrain. Dans la plupart des cas, les réponses ne sont pas étayées par des justifications ou des preuves, ce qui rend difficile l'évaluation de la crédibilité des informations rapportées. Elle est particulièrement problématique pour les indicateurs liés à l'état de conservation, à l'intégrité ou à l'authenticité des biens et à l'efficacité des systèmes de gestion.
- 101. En outre, bien que la série actuelle de 43 indicateurs couvre une série de domaines thématiques (par exemple, les cadres juridiques, la gestion, les ressources, les facteurs affectant les biens et les liens avec le développement durable), nombre d'entre eux se concentrent sur l'existence d'instruments ou de mécanismes, plutôt que sur leur mise en

œuvre ou leur efficacité. Elle soulève également la question de savoir si les 43 indicateurs sont tous nécessaires ou si un ensemble ciblé pourrait servir l'objectif de manière plus efficace, tout en améliorant la clarté et en réduisant la charge de travail liée à la soumission de rapports.

102. Si les indicateurs permettent d'organiser et d'interpréter d'importants volumes de données, leur capacité à servir d'outils de suivi solides dépend de la manière dont ils reflètent les réalités sur le terrain. Dans ce contexte, les mesures suivantes pourraient être envisagées :
- a) Sélectionner un sous-ensemble ciblé d'indicateurs pour atteindre des objectifs similaires avec une plus grande clarté et une charge de travail réduite ;
 - b) Affiner les indicateurs sélectionnés afin de rendre compte non seulement de l'existence d'instruments ou de mécanismes, mais aussi de leur mise en œuvre et de leur efficacité ;
 - c) Éviter de lier des indicateurs à des questions basées uniquement sur la perception ou l'auto-évaluation, en particulier lorsqu'aucune preuve n'est requise ;
 - d) Clarifier le rôle prévu pour chaque indicateur, en veillant à l'aligner sur le type et la qualité des informations disponibles par le biais du questionnaire ; et
 - e) Différencier clairement les indicateurs qui reflètent un rapport factuel de ceux qui peuvent impliquer un certain degré de jugement subjectif.

D. Conclusions de l'examen du troisième cycle

103. L'examen du troisième cycle met en évidence le rôle central des rapports périodiques dans la promotion de la réflexion à tous les niveaux de la mise en œuvre de la Convention. Le processus a été largement reconnu comme une opportunité précieuse, non seulement pour les coopérations nationales et régionales, mais aussi pour soutenir la planification et l'adaptation de la gestion au niveau du bien. Il a démontré l'engagement des États parties, des points focaux nationaux et des gestionnaires de sites à réfléchir sur les pratiques, à partager les expériences et à identifier les points d'amélioration.
104. Parmi les processus statutaires de la Convention, le rapport périodique se distingue comme le seul mécanisme qui engage activement tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la Convention. Il ne s'agit pas simplement d'une exigence, mais d'un processus collectif de dialogue, d'apprentissage partagé et d'échange de connaissances. En tant que tel, il devrait être considéré comme un moment de célébration - une occasion de reconnaître les efforts collectifs, de renforcer la collaboration et de renouveler la responsabilité partagée pour la protection du patrimoine mondial.
105. Les recommandations présentées dans ce chapitre découlent des nombreux commentaires constructifs formulés par un grand nombre de professionnels impliqués dans la mise en œuvre des rapports périodiques à différents niveaux. Elles sont directement liées aux défis identifiés et indiquent les domaines dans lesquels des améliorations pratiques peuvent être apportées. Dans le même temps, il est important de reconnaître que certaines limitations et certains défis systémiques persistent, et qu'il faudra du temps et des efforts soutenus pour y remédier. Toutes les questions ne peuvent pas être résolues en une seule fois, et certaines nécessitent un engagement à long-terme. En outre, ces recommandations doivent être considérées comme préliminaires, en particulier celles relatives à la révision du questionnaire, qui nécessitera un développement technique plus poussé.

IV. Étude de faisabilité concernant les modalités pratiques de l'amélioration des rapports périodiques dans le cadre du Rapport mondial de l'UNESCO sur les politiques culturelles

A. Développement de synergies en relation avec le Rapport mondial de l'UNESCO sur les politiques culturelles

106. [L'Évaluation des rapports périodiques de l'UNESCO sur les Conventions et recommandations du Secteur de la culture](#) par l'IOS (mars 2024) (ci-après l'évaluation de l'IOS) a exploré la faisabilité de l'harmonisation et de la rationalisation des processus de soumission des rapports périodiques. L'un des avantages de l'harmonisation est la simplification des rapports avec une date limite unique. Par [la Décision 219EX/13](#), le Conseil exécutif a invité la Directrice générale à permettre, dans le plein respect des organisations des conventions concernées, un suivi adéquat de toutes les recommandations contenues dans le Document 219EX/13 et à mettre en œuvre les actions indiquées dans la réponse de la direction correspondante.
107. L'évaluation de l'IOS a indiqué que cette harmonisation conduirait à une plus grande efficacité, une meilleure anticipation des échéances pour la soumission des rapports, la possibilité d'effectuer des analyses dans le temps, une synergie accrue entre les instruments ainsi qu'une collaboration renforcée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'UNESCO pour la collecte des données. Elle a toutefois également souligné la nécessité de prendre en compte la diversité des instruments et de ne pas négliger les informations relatives à leurs spécificités. La spécificité de la Convention du patrimoine mondial est qu'elle concerne à la fois le patrimoine culturel et naturel, et pas seulement le patrimoine culturel. Les conventions et recommandations culturelles sont différentes pour une raison et ces spécificités doivent être maintenues, voire renforcées, plutôt que diluées.
108. L'évaluation de l'IOS a identifié la suppression des redondances dans les questionnaires comme une étape clé dans la simplification des rapports. À cet égard, ce rapport a fourni des suggestions pour rationaliser le questionnaire sur les rapports périodiques à la Convention (voir Chapitre III).
109. La question de l'obligation pour les États parties de soumettre les mêmes informations pour plusieurs instruments concerne la Section I, qui porte sur la mise en œuvre de la Convention au niveau national. Cette section rassemble des données concernant les cadres juridiques et institutionnels, les politiques et stratégies patrimoniales, les mécanismes de coordination, les efforts de renforcement des capacités et les synergies avec d'autres conventions et programmes relatifs au patrimoine culturel et naturel. Ainsi, la Section I offre des perspectives intéressantes qui pourraient contribuer au Rapport mondial de l'UNESCO, en particulier en ce qui concerne la gouvernance du patrimoine au niveau national. Les données de la Section I reflètent l'état actuel de la mise en œuvre de la Convention - pour le patrimoine culturel et naturel - et s'inscrivent dans le cadre d'efforts plus larges visant à renforcer les politiques publiques dans le secteur culturel. Son inclusion pourrait favoriser une compréhension globale des politiques liées au patrimoine dans le monde entier, à condition que le champ d'application et la nature distincts de la Convention soient pleinement respectés. Les possibilités d'améliorer la pertinence et l'utilisation de ces informations, le cas échéant, sont examinées plus en détail dans le présent rapport.
110. Le renforcement des synergies entre les différentes conventions et recommandations permettrait d'éliminer les chevauchements dans les questionnaires et faciliterait la comparaison de ces informations, fournissant ainsi des données stratégiques concernant les conventions sur la culture. Il pourrait à son tour contribuer à la mise en place d'un secteur culturel plus robuste et plus résilient, pleinement ancré dans les perspectives du développement durable et de la promotion de la solidarité, de la paix et de la sécurité, conformément à la vision inscrite dans le rapport du Secrétaire général

des Nations unies *Notre programme commun* (septembre 2021), comme indiqué sur la page [MONDIACULT de l'UNESCO](#).

111. Conformément à la décision 219 EX/11, le Comité du patrimoine mondial pourrait considérer la méthodologie et l'utilisation des informations de la Plateforme de suivi de la culture, une plateforme commune que le secteur de la culture de l'UNESCO est en train de développer, pour les données qui se recoupent dans le cadre de la Section I. L'utilisation de ce plateforme pourrait renforcer les synergies avec d'autres conventions et recommandations. Le point d'entrée pour les données des rapports périodiques reste le même. Ces données qui se chevauchent sont pré-remplies, les États parties en vérifient l'exactitude et les valident. Cette méthodologie devrait permettre d'obtenir des informations exactes à tout moment et de minimiser le travail des États parties. Les données pertinentes sont réacheminées vers la Plateforme de suivi de la culture via le *back end* du site Internet, ce qui n'entraîne aucune charge de travail supplémentaire pour les États parties. Cette plateforme est également destinée à permettre des analyses quantitatives immédiates des données. Il est important de noter qu'il doit être clair dès le départ quelles données sont conservées sur le portail et qu'elles sont utilisées de manière anonyme.
112. Cette section se concentre sur le renforcement des synergies entre le Rapport mondial de l'UNESCO et les rapports périodiques de la Convention. Certaines informations concernant le renforcement des synergies avec d'autres instruments internationaux sont fournies dans d'autres sections du présent rapport.

Rapport global du patrimoine mondial

113. L'idée d'un Rapport global du patrimoine mondial à la fin du cycle des rapports périodiques a été fortement approuvée par les États parties dans le sondage de réflexion rapporté au Comité en 2017 (voir Document [WHC/17/41.COM/10A](#)), 81 % d'entre eux ayant donné une réponse positive. Actuellement, aucun format n'est proposé pour présenter les résultats de tous les rapports régionaux dans un rapport de type « État du patrimoine mondial », et cette idée n'a pas été approfondie.

Rapport mondial de l'UNESCO sur les politiques culturelles

114. Les données des rapports périodiques peuvent contribuer de plusieurs manières au Rapport mondial de l'UNESCO. Le processus de soumission des rapports périodiques étant cyclique par nature, il fournit structurellement les dernières données concernant l'application de la Convention. Les conclusions de ce rapport suggèrent qu'une structure cohérente pour l'extraction et l'analyse des données devrait permettre de fournir les informations les plus récentes pour le Rapport mondial de l'UNESCO (ou tout autre rapport si souhaité). Cela signifie également qu'il n'est pas nécessaire de se conformer strictement à un calendrier mondial, puisque les informations sont disponibles à tout moment.
115. Le mécanisme actuel de soumission des rapports périodiques fonctionne sur un cycle d'environ huit ans, alors que MONDIACULT devrait suivre un cycle de quatre-ans (comme demandé à l'UNESCO dans la Déclaration MONDIACULT 2022). Si l'UNESCO veut établir un délai de soumission des rapports commun à toutes les régions, il est nécessaire d'ajuster le calendrier actuel des rapports périodiques. L'un des moyens d'y parvenir consiste à séparer la Section I et la Section II, ce qui permet à la Section I - qui contient les informations clés du Rapport mondial de l'UNESCO - de s'aligner sur le délai de soumission des rapports normalisés de l'UNESCO.
116. D'autre part, la présentation simultanée des Sections I et II préserve la nature holistique du cadre de soumission des rapports périodiques. Un calendrier unifié garantit que les politiques et les cadres nationaux (Section I) sont pris en compte en même temps que les réalités au niveau des biens (Section II), ce qui favorise une analyse complète et un

suivi stratégique. Il garantit également des liens institutionnels, les sections étant généralement remplies par différents répondants : La Section I est destinée aux points focaux nationaux et la Section II aux gestionnaires de sites. Les deux options avec les calendriers proposés pour les cycles de rapports périodiques discutés ci-dessous fournissent des informations sur les avantages et les inconvénients potentiels de la séparation ou du maintien des Sections I et II ensemble.

117. Pour accroître encore la pertinence des données fournies pour le Rapport mondial de l'UNESCO, il pourrait être envisagé de fournir également des données de la Section II - en particulier les tendances générales et les défis identifiés par l'analyse des facteurs affectant les biens du patrimoine mondial. Ces données ont un lien direct avec les politiques, les cadres juridiques et institutionnels présentés dans la Section I, car elles permettent d'analyser l'impact des politiques et des cadres plutôt que de fournir une simple évaluation générale de leur adéquation. Une telle approche offrirait donc un aperçu approfondi des questions relatives au patrimoine mondial culturel, naturel et mixte, passant ainsi d'une approche régionale à une approche plus globale.
118. La valeur ajoutée pour la Convention de fournir des données approfondies pour le Rapport mondial de l'UNESCO tient dans le public visé plus diversifié en dehors du système du patrimoine mondial, créant ainsi potentiellement une plus grande sensibilisation internationale et des actions ciblées au niveau international pour assurer la protection des biens du patrimoine mondial. Elle contribue également à l'approche globale et éclaire les stratégies transversales de renforcement des capacités puisque ces informations sont partagées au niveau international par le biais du Rapport mondial de l'UNESCO.

B. Calendrier des cycles et échéances des rapports périodiques en relation avec le Rapport mondial de l'UNESCO sur les politiques culturelles

119. L'évaluation de l'IOS a étudié la possibilité d'harmoniser et de rationaliser les rapports périodiques. L'un des aspects est le calendrier des cycles de rapports et les échéances. L'étude de faisabilité a examiné une proposition de calendrier pour les cycles de rapports périodiques qui sépare les Sections I et II. En outre, elle a tenu compte des retours d'information reçus au cours de l'étude pour envisager une option qui ne sépare pas les sections. Les deux options présentées ci-dessous (voir l'Annexe II pour un aperçu graphique des options) doivent être lues conjointement avec les améliorations proposées précédemment pour le processus.
120. **L'option 1** propose de séparer les cycles des Sections I et II. Toutes les régions soumettent leurs rapports en même temps pour la Section I dans le cadre d'un cycle de quatre ans et les données sont analysées pendant un an avant que le rapport ne soit présenté au Comité. Dans la Section II, deux régions soumettent leurs rapports par an.
121. Les avantages de l'option 1 sont les suivants :
 - a) Cette option propose de séparer les Sections I et II, alignant ainsi le rapport de la Section I sur le cycle de rapports du Rapport mondial de l'UNESCO. L'analyse de la Section I pendant un an, avant la présentation du rapport au Comité, contribuera au Rapport mondial de l'UNESCO. En conséquence, les conclusions de la période de réflexion seront présentées au Comité du patrimoine mondial l'année suivant MONDIACULT ;
 - b) Dans la mesure où deux régions ont soumis leur rapport sur la Section II au cours d'une même année, l'intervalle entre les cycles de soumission des rapports périodiques pour cette section est plus court, à savoir six ans. Les informations collectées sont donc plus récentes que lors d'un cycle de huit ans, ce qui permet d'agir plus rapidement face à l'évolution des défis en matière de conservation. Un cycle plus court est particulièrement important dans le contexte de problématiques

mondiales tels que les conflits, le changement climatique, la perte de biodiversité et la transformation rapide des villes, où les retards dans les données peuvent entraver la capacité à prendre des mesures éclairées et opportunes ;

- c) La soumission de rapports sur deux régions par an permet de créer des opportunités de dialogue et d'échange inter-régionaux plus importants. La présentation simultanée de synthèses régionales pourrait favoriser l'apprentissage partagé, l'analyse comparative et la collaboration sur les défis transversaux, renforçant ainsi la dimension mondiale de la Convention ;
- d) Les éléments recueillis au cours du troisième cycle (Document [WHC/24/46.COM/10C](#)) confirment qu'il existe un fort soutien en faveur d'intervalles plus courts : 60 % des gestionnaires de sites préconisent un rapport tous les 3-4 ans. L'intervalle moyen entre les cycles depuis 1998 a été de 8,6 ans, avec un écart de 10 ans entre les deuxième et troisième cycles, ce qui souligne la nécessité de réduire le cycle pour maintenir la dynamique et l'engagement ;
- e) Le calendrier proposé soutiendrait une approche plus opérationnelle et axée sur les résultats des plans d'action régionaux. Des cycles plus courts offrent un meilleur cadre pour évaluer si les plans sont mis en œuvre de manière efficace et s'ils produisent les résultats escomptés. Il faciliterait également un alignement plus étroit sur d'autres outils, tels que la stratégie mondiale de renforcement des capacités ;
- f) La divergence de calendrier pourrait également permettre d'aligner les efforts ciblés de renforcement des capacités sur les besoins spécifiques de la Section I ou de la Section II, ce qui donnerait lieu à un soutien technique et à des possibilités d'apprentissage mieux adaptés. Toutefois, le délai pour y parvenir est d'un an, car aucune année n'est allouée à la mise en œuvre des conclusions de la période de réflexion.

122. Les inconvénients de l'option 1 sont les suivants :

- a) L'option 1 propose de séparer les Sections I et II, perdant ainsi la cohérence entre elles, qui est considérée comme un point fort du processus de soumission des rapports actuel.
- b) La séparation des Sections I et II peut entraîner un risque de fragmentation institutionnelle, étant donné qu'elles sont généralement remplies par des répondants différents. Cette séparation pourrait réduire les possibilités de dialogue et de collaboration entre les différents niveaux de gouvernance ;
- c) D'autres inconvénients liés à la séparation des sections résident dans un potentiel manque de clarté et de cohérence dans la communication avec les États parties quant aux délais, attentes et objectifs ; la difficulté d'évaluer la progression de la mise en œuvre en reliant la politique à la pratique de manière holistique et la limitation potentielle de la possibilité d'un débat approfondi au sein du Comité ;
- d) Le cycle plus court dû à deux régions par an implique une charge de travail concentrée sur une période réduite. Toutefois, les améliorations suggérées pour le processus de soumission de rapports périodiques, telles qu'une équipe dédiée aux rapports périodiques et la simplification et la rationalisation des questionnaires allégeraient la pression sur le Secrétariat et sur les États parties ;
- e) La coordination et la synthèse de deux rapports régionaux par an, au lieu d'un seul rapport régional par an, nécessiteraient une planification solide et une capacité d'analyse supplémentaire. Afin de faciliter le travail du Secrétariat, l'utilisation de l'intelligence artificielle par le biais de la Plateforme de suivi de la culture pourrait être envisagée. ;

- f) Bien que l'objectif soit de réduire la complexité des rapports, la transition vers un cycle plus court nécessiterait un investissement soutenu dans le renforcement des capacités, la communication et le soutien technique. Cependant, en positionnant les rapports périodiques de plus en plus comme un outil d'auto-évaluation soutenu par des orientations et des matériels d'apprentissage conviviaux, la charge de travail globale pour les États parties devrait diminuer au fil du temps.
123. **L'option 2** suggère de soumettre des rapports sur deux régions par an pour les Sections I et II car les consultations menées dans le cadre de la présente étude ont révélé qu'il était important de rapporter les sections I et II ensemble. Une période de réflexion d'un an est prévue à la fin de chaque cycle.
124. Les avantages de l'option 2 sont les suivants :
- a) En raison des améliorations proposées au processus de soumission des rapports périodiques, il n'est pas nécessaire de séparer les Sections I et II afin d'obtenir des données actualisées pour le Rapport mondial de l'UNESCO. Les améliorations proposées devraient faciliter la comparaison des données de la Convention avec les données des autres conventions et recommandations, ce qui pourrait accroître la pertinence stratégique des données accumulées. La nouvelle méthode proposée pour générer, extraire et analyser les données devrait permettre de disposer des informations les plus récentes sur toutes les régions, quelle que soit leur position dans le cycle de soumission des rapports périodiques. En soumettant des rapports sur deux régions par an, des informations actualisées sont toujours disponibles pour la prochaine échéance du Rapport mondial de l'UNESCO ;
 - b) Le calendrier proposé est plus compatible avec les cycles de gestion du patrimoine national. En outre, les biens culturels sont souvent gérés dans le cadre de plans de gestion quinquennaux, et l'alignement des rapports périodiques sur ces cadres renforcerait leur pertinence et leur intégration au niveau du bien ;
 - c) La nature intégrée des rapports périodiques est préservée, rassemblant des informations sur la mise en œuvre de la Convention au niveau national et au niveau des biens. Si les propositions visant à séparer les rapports sur les Sections I et II ont pour but de faciliter la soumission de rapports mondiaux, elles soulèvent également des inquiétudes quant à une perte potentielle de cohérence dans le suivi et la compréhension de la Convention - à savoir qu'elle couvre à la fois le patrimoine culturel et le patrimoine naturel. Un calendrier unifié garantit que les politiques et les cadres nationaux sont pris en compte en même temps que les réalités au niveau des biens, favorisant ainsi une analyse plus pertinente et un suivi stratégique ;
 - d) Un cycle de rapport plus court devrait permettre la collecte et l'analyse de données en temps opportun, garantissant que le processus de soumission des rapports périodiques reste pertinent et capable de relever les défis de la conservation en constante évolution, ce qui est crucial, entre autres, dans le contexte des problématiques mondiales. En outre, comme indiqué plus haut, le troisième cycle a mis en évidence un fort soutien en faveur d'intervalles plus courts ;
 - e) Le calendrier proposé devrait favoriser une approche plus opérationnelle et axée sur les résultats des plans d'action régionaux et faciliter un alignement plus étroit avec d'autres outils, tels que la Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial. La soumission des rapports sur deux sections ensemble accroît également la valeur des données recueillies, car cela devrait permettre une compréhension intégrée de la Convention ;
 - f) Cette option permet de renforcer le dialogue et les échanges inter-régionaux. La présentation simultanée de synthèses régionales pourrait favoriser l'apprentissage

partagé, l'analyse comparative et la collaboration sur les défis transversaux, renforçant ainsi la dimension mondiale de la Convention.

- g) Bien que la fréquence des rapports augmente, la charge de travail des États parties et du Secrétariat devrait diminuer grâce aux améliorations proposées pour le processus. En outre, le rapport est de plus en plus considéré comme un mécanisme d'auto-évaluation, soutenu par des outils d'auto-apprentissage et de renforcement des capacités. Cette évolution devrait contribuer à alléger l'expérience des points focaux nationaux et des gestionnaires de sites et à les rendre plus autonomes.
- h) Pour le Secrétariat, le recours accru à une équipe chargée des rapports périodiques et l'amélioration de l'automatisation de l'analyse et du traitement des données devraient permettre de traiter efficacement le volume supplémentaire de soumissions sans compromettre la qualité.

125. Les inconvénients de l'option 2 sont les suivants :

- a) Cela nécessite un changement de mentalité. Alors que les rapports périodiques continuent de fonctionner par cycles, les différentes manières de générer, d'extraire et d'analyser les données nécessiteraient des ajustements dans les flux de travail, les outils et les attentes - en particulier parce qu'il n'est pas nécessaire d'attendre la fin d'un cycle pour que toutes les régions obtiennent des informations pertinentes et à jour ;
- b) Le cycle plus court implique une charge de travail plus concentrée, car les rapports de deux régions qui s'étaient auparavant sur deux ans sont désormais condensés en un seul. Il serait donc essentiel de mettre en œuvre les améliorations proposées pour le processus de soumission des rapports périodiques ;
- c) La transition vers un cycle plus court nécessiterait des investissements dans le renforcement des capacités, la communication et le soutien technique. La charge de travail pourrait néanmoins être réduite au fil du temps en considérant le rapport périodique de plus en plus comme un outil d'auto-évaluation soutenu par des orientations et du matériel d'apprentissage conviviaux.

126. L'étude a également mis en lumière la nécessité d'un calendrier clair pour les rapports périodiques sur plusieurs cycles, une fois qu'un calendrier des rapports et des échéances aura été adopté. Il devrait permettre aux parties prenantes d'être mieux informées sur le processus et donc de s'impliquer davantage. Il faciliterait également la planification des ressources humaines, la sensibilisation et l'engagement des parties prenantes concernées, telles que les autres agences qui détiennent des informations vitales pour le processus. L'importance d'un calendrier de mise en œuvre bien communiqué a également été soulignée plus haut dans ce rapport.

V. Voir plus loin : principaux enseignements et prochaines étapes stratégiques pour le quatrième cycle

127. Ce dernier chapitre synthétise les principales idées et orientations issues de l'examen du troisième cycle (Chapitre III) et de l'étude de faisabilité (Chapitre IV). Il présente des priorités pratiques et des orientations stratégiques, tout en identifiant les domaines dans lesquels une consolidation ou une innovation supplémentaire pourrait contribuer à améliorer le processus et sa pertinence à long-terme.

A. Principaux enseignements tirés de la période de réflexion

128. L'importance des rapports périodiques en tant que possibilité d'apprentissage et de construction d'une compréhension commune des priorités et des défis a été soulignée. Le processus a été largement reconnu comme un espace de coordination nationale, de réflexion à tous les niveaux et de meilleure compréhension de la mise en œuvre de la Convention. Ce processus de collaboration a permis de réunir plusieurs niveaux de gouvernance et de favoriser les échanges entre les différents contextes de gestion. Beaucoup y voient une opportunité précieuse, non seulement pour la coordination nationale et la coopération régionale, mais aussi pour soutenir la planification et la gestion adaptative au niveau des biens. Le processus a également démontré le fort engagement des États parties, des points focaux nationaux et des gestionnaires de sites à réfléchir sur les pratiques, à partager les expériences et à identifier les points d'amélioration.
129. Plusieurs difficultés ont également été identifiées, notamment pour aligner la conception du processus sur les besoins pratiques des parties prenantes. Des préoccupations récurrentes ont été soulevées sur la complexité du questionnaire, la facilité d'utilisation de la plateforme en ligne et le manque de clarté de certains termes. La Section C du Chapitre III a mis en évidence plusieurs axes clés d'amélioration.
130. L'amélioration du questionnaire reste une priorité. Un grand nombre de suggestions ont été reçues au cours de la période de réflexion. Parallèlement, il est essentiel de maintenir la cohérence avec les cycles précédents afin de soutenir la capacité à identifier les tendances au fil du temps, par le biais des indicateurs de suivi. C'est pourquoi aucun changement structurel majeur n'est proposé à ce stade. L'accent est plutôt mis sur des améliorations ciblées qui renforcent la clarté, réduisent la redondance et améliorent la pertinence et la facilité d'utilisation du questionnaire, tout en préservant la comparabilité avec les cycles précédents. Bien qu'une révision préliminaire soit proposée (voir Annexe I), des travaux supplémentaires seront nécessaires pour affiner et tester son utilisation pratique dans les différentes régions. Ce travail sera essentiel pour faire en sorte que le questionnaire devienne non seulement plus facile à remplir, mais aussi utile pour la planification stratégique, la réflexion et l'amélioration de la qualité et de la pertinence des données - en mettant davantage l'accent sur la collecte d'informations pouvant être utilisées de manière significative, et moins sur la collecte de données en soi.

B. Proposition de cadre analytique et de priorités stratégiques pour le quatrième cycle

131. Le cadre analytique proposé pour le quatrième cycle de rapports périodiques s'appuie sur ceux utilisés lors des cycles précédents. Dans le cadre de ce rapport, le cadre analytique est entendu comme l'approche structurée qui définit : les aspects de la Convention mis en œuvre au niveau national et au niveau des biens ; la manière dont le questionnaire sera structuré et les domaines thématiques clés qu'il inclura ; les indicateurs de suivi qui seront utilisés pour évaluer les changements dans le temps ; les méthodes d'analyse qui seront appliquées pour identifier les tendances et déterminer comment les résultats seront présentés et à quel niveau (c'est-à-dire régional, mondial).
132. Pour l'instant, aucune révision majeure n'est proposée. La logique des ajustements et des recommandations proposés veut que la Section I continue à fonctionner en étroite complémentarité avec la Section II, reflétant les deux niveaux auxquels la Convention est mise en œuvre : au niveau national et au niveau des biens. Toutefois, il est également reconnu qu'une grande partie des informations recueillies dans le cadre de la Section I pourrait contribuer à des efforts plus larges en matière de soumission de rapports, notamment le Rapport mondial de l'UNESCO. Dans ce contexte, le lien opérationnel entre les Sections I et II ne doit pas être considéré comme une limitation, mais plutôt

comme une caractéristique permettant d'utiliser les données de la Section I de manière indépendante, le cas échéant.

133. Toutefois, le rapport comprend un large éventail de recommandations visant à améliorer leur clarté, leur cohérence interne et leur facilité d'utilisation. Plutôt que d'introduire des changements structurels majeurs, l'approche proposée se concentre sur l'affinement du cadre existant pour le rendre plus pratique et plus réactif, tout en préservant la comparabilité avec les cycles précédents.
134. Si les indicateurs de suivi permettent d'organiser les informations entre les différents domaines thématiques, plusieurs limites ont été identifiées. La période de réflexion a mis en évidence la nécessité d'améliorer la pertinence et la crédibilité des indicateurs et s'est interrogée sur la nécessité des 43 indicateurs actuellement utilisés. Un ensemble d'indicateurs plus ciblés et affinés pourrait renforcer leur fonction de soumission de rapports périodiques sans augmenter la charge de travail.
135. Un changement important pourrait intervenir entre le troisième et le quatrième cycle, à savoir le calendrier des cycles et des échéances de soumission des rapports en relation avec le Rapport mondial de l'UNESCO. Ce changement aurait des répercussions sur l'organisation et l'exécution du processus, tant pour les États parties que pour le Secrétariat.
136. Sur la base des conclusions de la période de réflexion, nous présentons ci-après cinq domaines clés proposés pour améliorer la conception et la mise en œuvre globales du quatrième cycle :
137. **Renforcer les mécanismes de renforcement des capacités et d'orientation :** Le quatrième cycle devrait mettre à nouveau l'accent sur le renforcement des mécanismes d'orientation et de soutien qui permettent une utilisation efficace des rapports périodiques en tant qu'exercice d'auto-évaluation. De nombreux répondants ont souligné l'importance de concevoir le processus comme une opportunité de réfléchir aux pratiques de gestion. Pour soutenir cette évolution, les utilisateurs nécessitent un meilleur accès à la formation, au mentorat et aux ressources hors ligne, adaptés aux différents types de biens et aux contextes nationaux. Il est également essentiel de travailler au renforcement des capacités concernant la collecte de données de qualité. Les documents d'orientation mis à jour devraient comporter des explications claires, des exemples de bonnes pratiques et un langage simplifié facilitant la compréhension dans tous les contextes linguistiques et culturels. Il sera également essentiel d'encourager l'apprentissage par les pairs et la collaboration régionale pour renforcer l'appropriation et les capacités à tous les niveaux.
138. **Renforcer la continuité et l'utilisation des données :** Il est essentiel d'améliorer la plateforme en ligne pour faciliter l'accès aux rapports et données antérieurs, permettre un suivi efficace des changements et des tendances au fil du temps et soutenir l'identification des défis communs et des réponses stratégiques. En outre, cela devrait faciliter les références croisées avec d'autres outils du patrimoine mondial, tels que le Système d'information sur l'état de conservation, tout en préservant les objectifs distincts de chaque mécanisme. Ces améliorations contribueront également à la faisabilité de futures synthèses au niveau mondial, y compris un éventuel Rapport global du patrimoine mondial ou le Rapport mondial de l'UNESCO.
139. **Renforcer la soumission des rapports périodiques en tant que processus stratégique et inclusif :** Le questionnaire doit être conçu et utilisé comme un outil d'aide à la planification, à l'apprentissage et à la prise de décision éclairée. L'accent est mis sur le fait de ne collecter que ce qui est nécessaire. Il conviendrait d'encourager davantage le suivi et la réflexion, notamment en traduisant les résultats en stratégies nationales ou en actions au niveau des biens. Une meilleure communication sur la manière dont les données sont utilisées et partagées contribuera à renforcer l'engagement et l'appropriation à tous les niveaux. Il est tout aussi important de continuer à inclure une

période de réflexion dédiée après chaque cycle. Ce moment d'évaluation structurée - réunissant tous les acteurs concernés - s'est avéré essentiel pour identifier les défis, consolider les enseignements tirés et orienter les améliorations futures.

140. **Encourager une plus grande cohérence et efficacité entre les cycles** : Tout en conservant la structure régionale des rapports périodiques, des modalités pratiques devraient être explorées pour renforcer la cohérence globale et permettre une synthèse mondiale plus cohérente. Parmi les options envisagées dans l'étude de faisabilité, un modèle plus intégré - permettant une analyse inter-régionale régulière et contribuant à la soumission de rapports au niveau mondial - pourrait fournir une approche équilibrée et tournée vers l'avenir. Un changement progressif dans cette direction, aligné sur la mise en œuvre continue des priorités régionales, soutiendrait l'efficacité, la cohérence et la pertinence stratégique du processus.

C. Regarder vers l'avenir

141. Le quatrième cycle est l'occasion de consolider les réalisations passées tout en introduisant des ajustements rendant le processus plus utilisable, plus stratégique et mieux adapté aux défis actuels. Les recommandations formulées dans le présent rapport constituent une feuille de route pour ces améliorations, mais leur mise en œuvre nécessitera une collaboration, un engagement, une planification minutieuse et un soutien financier permanents. Il sera essentiel d'agir sur les résultats de la période de réflexion avant de lancer le cycle suivant. Le présent rapport propose un large éventail de recommandations visant à améliorer le processus de soumission des rapports périodiques, qui doivent à présent être examinées attentivement et mises en œuvre concrètement.

VI. PROJET DE DÉCISION

Projet de décision : 47 COM 10

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC/25/47.COM/10,
2. Rappelant les décisions 41 COM 10A, 42 COM 10A, 43 COM 10B, 44 COM 10D, 45 COM 10E et 46 COM 10C, adoptées lors de ses 41^e session (Cracovie, 2017), 42^e session (Manama, 2018), 43^e session (Bakou, 2019), 44^e session élargie (Fuzhou/en ligne, 2021), 45^e session élargie (Riyad, 2023) et 46^e session (New Delhi, 2024),
3. Rappelant également la déclaration de MONDIACULT 2022, l'Évaluation par l'IOS en 2024 des rapports périodiques de l'UNESCO sur les Conventions et recommandations du secteur de la culture, et la Décision 219 EX/13 du Conseil exécutif de l'UNESCO ;
4. Recommande la mise en œuvre de la période de réflexion par le Secrétariat ;
5. Salue le rapport complet basé sur le troisième cycle de rapports périodiques, et les propositions pour améliorer le processus, la pertinence, l'analyse, l'utilisation des données, et le format révisé du questionnaire pour le quatrième cycle ;
6. Se félicite également de l'étude de faisabilité portant sur les modalités pratiques de l'amélioration de l'exercice de soumission des rapports périodiques ainsi que de l'examen du cadre analytique et des indicateurs de suivi pour les rapports périodiques ;
7. Décide de lancer le quatrième cycle de soumission de rapports périodiques en juillet 2026, compte tenu de la nécessité de laisser suffisamment de temps pour une

préparation appropriée par le Secrétariat et par les États parties, et de suivre la proposition recommandée [Option 1/Option 2] telle que présentée dans le Document WHC/25/47.COM/10 ;

8. *Approuve la méthodologie et l'utilisation des informations de la Plateforme de suivi de la culture afin de faciliter la soumission des rapports par les États parties et l'analyse par le Secrétariat ;*
9. *Demande au Centre du patrimoine mondial de présenter, pour examen par le Comité du patrimoine mondial, une version révisée du Chapitre V des Orientations (Soumission de rapports périodiques sur la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial) et de l'Annexe 7 (Format pour la soumission de rapports périodiques sur la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial), lors de sa 48^e session, en se basant sur les résultats de la période de réflexion ;*
10. *Encourage l'engagement actif des États parties dans les cycles de rapports à venir, et décide également que, au vu des contraintes actuelles de ressources financières et humaines du Centre du patrimoine mondial, son rôle doit consister à assurer une approche globale de toutes les régions, en apportant une coordination générale, des outils d'orientation et des analyses, et à faciliter le rôle moteur des États parties et invite les États parties à apporter des ressources extrabudgétaires dans ce but et décide en outre, au cas où ces ressources seraient insuffisantes pour assurer la continuité, de compléter le financement d'un poste extrabudgétaire par une ligne budgétaire des Rapports périodiques dans le Fonds du patrimoine mondial.*

Liste des annexes au Document WHC/25/47.COM/10

- Annexe I** Proposition de format révisé du questionnaire sur les rapports périodiques pour le quatrième cycle : [Section I](#) et [Section II](#)
- Annexe II** Vue d'ensemble des deux options du calendrier des rapports en relation avec le Rapport mondial de l'UNESCO sur les politiques culturelles

Annexe II Vue d'ensemble des deux options du calendrier des rapports en relation avec le Rapport mondial de l'UNESCO sur les politiques culturelles

Option n° 1 : Calendriers distincts pour la Section I et la Section II, analyse sur un an pour la Section I, et soumission de rapports sur deux régions par an pour la Section II

Année	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
Étapes	Septembre MONDIACULT				MONDIACULT				MONDIACULT	
Comité du Patrimoine mondial	Juillet 47 COM	Juin/juillet (à confirmer) 48 COM	Juin/juillet (à confirmer) 49 COM	Juin/juillet (à confirmer) 50 COM	Juin/juillet (à confirmer) 51 COM	Juin/juillet (à confirmer) 52 COM	Juin/juillet (à confirmer) 53 COM	Juin/juillet (à confirmer) 54 COM	Juin/juillet (à confirmer) 55 COM	Juin/juillet (à confirmer) 56 COM
Section I Toutes les régions		Lancement de l'exercice	30 juin Délai mondial	Analyse des rapports	Rapport au Comité	Lancement de l'exercice	30 juin Délai mondial	Analyse des rapports	Rapport au Comité	Lancement de l'exercice
		Début du renforcement des capacités par le lancement	Renforcement des capacités jusqu'à la date limite			Début du renforcement des capacités par le lancement	Renforcement des capacités jusqu'à la date limite			Début du renforcement des capacités par le lancement
Section I Période de réflexion					Début de la période de réflexion	Présentation de la réflexion au Comité			Début de la période de réflexion	Présentation de la réflexion au Comité
Section II États arabes & Afrique		Lancement de l'exercice	Délai Juin	Rapport au Comité				Lancement de l'exercice	Délai Juin	Rapport au Comité
		Début du renforcement des capacités par le lancement	Renforcement des capacités jusqu'à la date limite					Début du renforcement des capacités par le lancement	Renforcement des capacités jusqu'à la date limite	
Section II Asie et Pacifique & Amérique latine et Caraïbes			Lancement de l'exercice	Délai Juin	Rapport au Comité				Lancement de l'exercice	Délai Juin
			Début du renforcement des capacités par le lancement	Renforcement des capacités jusqu'à la date limite					Début du renforcement des capacités par le lancement	Renforcement des capacités jusqu'à la date limite
Section II Europe et Amérique du Nord				Lancement de l'exercice	Délai Juin	Rapport au Comité				Lancement de l'exercice
				Début du renforcement des capacités par le lancement	Renforcement des capacités jusqu'à la date limite					Début du renforcement des capacités par le lancement
Section II Période de réflexion						Début de la période de réflexion	Présentation de la réflexion au Comité			

Option n° 2 : Même calendrier pour les Sections I et II, avec une soumission de rapports sur deux régions par an

Année	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
Étapes	Septembre MONDIACULT				MONDIACULT				MONDIACULT	
Comité du Patrimoine mondial	Juillet 47 COM	Juin/juillet (à confirmer) 48 COM	Juin/juillet (à confirmer) 49 COM	Juin/juillet (à confirmer) 50 COM	Juin/juillet (à confirmer) 51 COM	Juin/juillet (à confirmer) 52 COM	Juin/juillet (à confirmer) 53 COM	Juin/juillet (à confirmer) 54 COM	Juin/juillet (à confirmer) 55 COM	Juin/juillet (à confirmer) 56 COM
Sections I et II États arabes & Afrique		Lancement de l'exercice	Délai Juin	Rapport au Comité				Lancement de l'exercice	Délai	Rapport au Comité
		Début du renforcement des capacités par le lancement	Renforcement des capacités jusqu'à la date limite					Début du renforcement des capacités par le lancement	Renforcement des capacités jusqu'à la date limite	
Sections I et II Asie et Pacifique & Amérique latine et Caraïbes			Lancement de l'exercice	Délai Juin	Rapport au Comité				Lancement de l'exercice	Délai Juin
			Début du renforcement des capacités par le lancement	Renforcement des capacités jusqu'à la date limite					Début du renforcement des capacités par le lancement	Renforcement des capacités jusqu'à la date limite
Sections I et II Europe et Amérique du Nord				Lancement de l'exercice	Délai Juin	Rapport au Comité				Lancement de l'exercice
				Début du renforcement des capacités par le lancement	Renforcement des capacités jusqu'à la date limite					Début du renforcement des capacités par le lancement
Sections I et II Période de réflexion						Début de la période de réflexion	Présentation de la réflexion au Comité			